

---

**COMMENT FACILITER LE PASSAGE À LA VIE ADULTE  
DES JEUNES EN CENTRE JEUNESSE**

**ÉVALUATION DE L'INTERVENTION RÉALISÉE DU PROJET  
D'INTERVENTION INTENSIVE EN VUE DE PRÉPARER LE  
PASSAGE À LA VIE AUTONOME  
ET D'ASSURER LA QUALIFICATION  
DES JEUNES DES CENTRES JEUNESSE DU QUÉBEC**

---

**Rapport de recherche remis à**

**L'Association des centres jeunesse du Québec  
et au Centre national de prévention du crime**

**Présenté par**

**Martin Goyette, chercheur responsable**

**et**

**Geneviève Chénier, Bsc sociologie**

**Véronique Noël, Msc criminologie**

**Cécile Poirier, Phd Études urbaines**

**Marie-Noëlle Royer, Msc criminologie**

**Étienne Lyrette, candidat au PhD, Études urbaines**

**Avec la participation de Richard Allaire, candidat au Phd, sociologie**

**Avec la collaboration de Johanne Charbonneau, co-chercheure**

**Mars 2006**

## **AVANT-PROPOS**

Ce document présenté à l'Association des centres jeunesse du Québec et au Centre national de prévention du crime est le deuxième rapport de recherche dans le cadre de l'évaluation externe du Projet Qualification des jeunes (PQJ) dirigé par Martin Goyette et Johanne Charbonneau. Ce deuxième rapport constitue une étape cruciale du processus d'évaluation : vingt-deux mois seulement après le début des travaux de recherche par notre équipe, ce rapport de recherche présente les analyses d'un matériau de recherche que nous avons colligé à notre première vague de collecte à l'automne 2004 où nous avons rencontré plus du trois quart des jeunes ayant participé au PQJ (61 jeunes sur 80), pour comprendre comment l'intervention les avaient préparés et soutenus lorsqu'ils ont cessé de recevoir des services des centres jeunesse. Nous avons également rencontrés les intervenants du PQJ pour comprendre comment ils avaient implanté localement l'intervention du PQJ (9 entretiens longs) et comment cette intervention s'est articulée pour chacun des jeunes du PQJ (pour la totalité des 80 jeunes du PQJ). Il s'agit d'un très important matériau de recherche, surtout lorsque l'analyse prend en compte la singularité des parcours des jeunes pour évaluer l'intervention par la triangulation des données. De surcroît, nous avons pu également nous appuyer sur des analyses statistiques à partir de données issues de nos outils de recherche et de l'intervention. Si déjà dans ce rapport, nous sommes en mesure de proposer des pistes d'amélioration soutenant la généralisation du PQJ, il ne faut pas oublier que les travaux de recherche se poursuivent.

L'évaluation du PQJ est financée par la Stratégie nationale pour la prévention du crime du Gouvernement du Canada, en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique du Québec et par l'Association des centres jeunesse du Québec.

Martin Goyette  
Chercheur responsable

## SOMMAIRE

Ces dernières années, plusieurs recherches ont mis de l'avant les difficultés d'insertion socioprofessionnelle des jeunes. Pour les jeunes qui quittent les centres jeunesse, cette insertion paraît encore plus difficile en raison de leurs difficultés psychosociales et de santé, de leur manque de soutien et de préparation à la vie autonome et des exigences du marché de l'emploi. Bien que ces jeunes possèdent des compétences et des ressources pour vivre cette transition difficile, plusieurs d'entre eux se retrouvent dans une situation de dépendance à l'égard des services publics lors de leur entrée dans la vie adulte.

Une équipe de chercheurs américains a constaté que les jeunes placés dans une ressource d'hébergement qui atteignent la majorité et qui effectuent le passage à la vie adulte autonome sont l'objet d'un plus haut taux d'arrestation et d'incarcération, de moins de diplômation, de plus d'instabilité conjugale et de divorce, (Bussey et al., 2000). Ces jeunes sont également plus sujets à l'itinérance (Biehal et al, 1994; Hahn, 1994; Iglehart, 1995), ont plus de problèmes de santé physique et mentale, font plus d'abus de drogue et connaissent plus le chômage (Bussey et al., 2000). Plusieurs de ces constats confirment les études de Baker et al., (2001) pour les États-Unis et de Martin et Palmer (1997) en Ontario, sur les difficultés de la transition vers la vie adulte des jeunes placés en milieu substitut (Bussey et al., 2000; Owen et al., 2000).

Les jeunes qui forment la clientèle des centres jeunesse constituent un groupe particulièrement vulnérable aux problèmes sociaux, à la criminalité à la victimisation. Ils sont également particulièrement à risque de connaître des difficultés importantes d'insertion socioprofessionnelle. Faciliter le passage à la vie adulte des jeunes les plus vulnérables contribue à sortir ces jeunes de trajectoires de vulnérabilisation, d'une part en les éloignant de la criminalisation et d'autre part, en leur donnant les outils pour ne plus être simplement victimes. De plus, de telles actions pour soutenir la sortie des jeunes en centres jeunesse contribuent à construire des citoyens actifs et responsables, en repoussant les blocages structurels à l'insertion de ces jeunes, notamment en développant des partenariats avec d'autres acteurs sociaux dans une perspective d'approche milieu.

Le présent document est un résumé court du rapport qui expose les résultats préliminaires d'une recherche réalisée à des fins d'évaluation du projet de Qualification des jeunes (PQJ). Ce projet pilote implanté par l'Association des centres jeunesse du Québec (ACJQ) dans quatre régions a pour but de prévenir la marginalisation des jeunes usagers des centres jeunesse. Ce rapport vise à présenter l'intervention réalisée auprès des jeunes et de dégager, de manière préliminaire, les principales contributions du PQJ à la mise en mouvement des jeunes.

Si dans le cadre du PQJ, 80 jeunes ont été en mesure de terminer l'intervention, l'équipe de recherche a rencontré 61 participants à l'automne 2004 (entrevue de type récit de vie, calendrier biographique, questionnaire sur les réseaux). Ce matériau de base de notre évaluation a été complété par des données déjà colligées par le biais d'outils utilisés par les intervenants (ACLSA, bilan des participants, score de sévérité et de dispositions personnelles, etc.).

## Les attributs de l'intervention

L'intervention doit reposer sur la construction d'un lien fort avec le jeune afin que les intervenants PQJ deviennent des personnes significatives, d'autant plus qu'ils demeurent présents pour une longue période et qu'ils peuvent entretenir des liens durables. Du point de vue de l'analyse, cette présence inscrite dans la durée vient pallier à l'instabilité dans la vie des jeunes. L'intensité, la durabilité et l'adaptabilité de l'intervention PQJ ne signifient pas pour autant qu'elle peut à elle seule remplacer tous les acteurs liés au jeune: le travail de l'intervention PQJ ne peut faire l'économie d'une collaboration avec des éducateurs à l'interne du centre jeunesse comme à l'externe. C'est un appel au travail en collaboration dans une perspective de *case management* informel qui tend vers l'intervention, intersectorielle et interdisciplinaire, puisque s'appuyant sur les forces et les ressources du jeune et de son réseau.

Or, pour parvenir à inscrire les jeunes dans une dynamique d'autonomisation, il faut inscrire ce travail dans le réseau et l'interdisciplinaire, dans une perspective d'expérimentation sociale, celle-ci étant au cœur de la mise en application des habiletés et connaissances acquises. Travailler de cette manière impose que le centre jeunesse offre les marges de manœuvres nécessaires à cette expérimentation, surtout dans la mesure où le processus d'autonomisation est semé d'embûches.

La question est de savoir construire une cohabitation des paradigmes d'intervention sans que les interventions inscrites dans un cadre de protection, de réhabilitation ou de gestion du risque nuisent au processus d'acquisition de compétences et d'expérimentation sociales essentielles pour la transition à la vie adulte. Ainsi, les jeunes rencontrés ont tous apprécié leur relation avec l'intervenant PQJ, d'autant plus que la plupart d'entre eux étaient souvent en rupture avec leur milieu. L'intervenant PQJ représente alors pour le jeune une personne externe au mandat de protection et de réhabilitation, disponible et digne de confiance. L'intervenant PQJ est également au cœur de la dynamique interne du centre jeunesse pour faciliter le parcours du jeune.

Dans ce cadre, l'implantation du PQJ représente un modèle intéressant puisque consacrant la double position, interne (au centre jeunesse) et externe (avec et dans la communauté), essentielle pour favoriser l'insertion de ces jeunes. Ainsi, ce projet n'a pas seulement permis de faire cheminer les jeunes du PQJ, il a également permis aux centres jeunesse de découvrir une logique d'intervention alternative. Le PQJ offre l'opportunité d'ouvrir encore plus grande une porte du centre jeunesse sur de réels partenariats structurants dans une perspective d'approche milieu : dans un même mouvement, le PQJ permet de sortir davantage pour s'inscrire dans la communauté et de faire entrer, au propre comme au figuré, la communauté au cœur du centre jeunesse. C'est donc l'ensemble des jeunes des centres jeunesse qui, en bout de ligne, voient leurs éducateurs prendre davantage en compte les enjeux de la préparation à la vie autonome grâce au mouvement créé par le PQJ.

C'est un résultat positif incontournable : le PQJ est parvenu, la plupart du temps, à faire évoluer les paradigmes et les pratiques des centres jeunesse afin qu'expérimentation rime avec autonomisation des jeunes. Ce travail ouvre la voie dans l'avenir à un travail incontournable des centres jeunesse, avec leurs partenaires du milieu, sur les conditions structurelles qui bloquent l'insertion des jeunes en difficulté.

## Trajectoires socioprofessionnelles et dynamiques relationnelles des jeunes

L'intervention prend assise et se déploie dans des espaces de relations entre le jeune et de nombreux acteurs qui sont eux aussi déterminants dans l'évaluation des trajectoires des jeunes au sein du PQJ. Ces acteurs, de par leur présence ou absence, leurs actions et l'effet de celles-ci sur la trajectoire d'expérimentation sociale du jeune, seront producteurs de dépendance ou vecteurs d'interdépendance constructive chez ce dernier. Plus encore, un soutien exprimé peut agir comme vecteur de l'autonomie, de la qualification ou de l'insertion du jeune, tout comme il peut être un blocage suffisamment important pour interférer aux interventions.

L'intervenant PQJ est sans conteste la figure de soutien principale des jeunes, peu importe le terrain d'implantation du projet pilote. Au total des deux périodes observées (pendant que le jeune recevait des services des centres jeunesse et après la transition hors institution), l'intervenant PQJ assume près du trois quart des soutiens totaux fournis aux jeunes. Replacé dans le cadre des réseaux de soutien des jeunes, l'intervenant PQJ assume de deux à cinq fois plus de soutiens que l'ensemble des autres acteurs présents et soutenant dans la vie des jeunes. Ces soutiens s'articulent le plus souvent en complémentarité avec l'entourage du jeune. Il faut travailler avec les jeunes et leur réseau et non pas pour eux ou à leur place.

Les données de la présente étude ont révélé que lorsque les jeunes sortent des centres jeunesse, ils expriment, pour la plupart, un désir de travailler afin d'assurer leur autonomie financière. Ceci fait en sorte que les projets concernant l'école sont souvent mis de côté, brisant parfois une mise en mouvement déjà difficile. D'ailleurs, le nombre d'objectifs liés à la scolarité est en baisse constante de 2003 à 2005. Ceci est certainement lié aux nouvelles réalités vécues par les jeunes lorsqu'ils atteignent la majorité. Peut-on croire ici qu'un soutien financier adéquat pour les soutenir dans leur logement pourrait les maintenir dans ces parcours de qualification? C'est une hypothèse à travailler. Pour ce qui est de la question de savoir quels facteurs contribuent au maintien en emploi, il ne semble pas que le salaire ni le nombre d'heures jouent un rôle majeur. Or, la durée des emplois est plus longue lorsque le travail est trouvé par l'entremise d'un intervenant ou encore une tierce personne du réseau. On peut faire ici l'hypothèse qu'un meilleur réseautage entre le PQJ et le monde des entreprises, en supportant le jeune et l'employeur, permettrait de travailler ce maintien en emploi.

Néanmoins, à l'automne 2004, il nous est possible d'affirmer que l'intervention PQJ a définitivement et significativement servi à construire un espace d'acquisition de connaissances et de compétences qualifiantes et favorise le développement d'une certaine expérience de travail chez les participants au projet. Plusieurs de ces participants qui font preuve d'une expérience d'insertion réussie à la suite de leur passage dans le PQJ sont insérés en marge du marché de l'emploi dominant. La question n'est donc plus de savoir si ces jeunes sont en emploi ou bien encore s'ils ont évité le recours à la sécurité du revenu, mais plutôt de savoir en quoi ces expériences de travail parfois «en marge» ou l'expérience de la sécurité du revenu viennent construire leur identité de travailleur, contribuent à développer leurs connaissances du marché du travail, de la recherche d'emploi et de compétences spécifiques liées à leur domaine d'employabilité. De la même manière, le recours à l'assistance sociale permet parfois de freiner une trajectoire de vulnérabilisation qui aurait conduit le jeune à la rue ou dans des milieux criminels pour subvenir à ses besoins.

Sans rencontrer l'objectif fixé du 75% des jeunes participants devant être insérés en emploi à la fin du programme d'intervention intensive, questionner la nature du processus de la démarche qualifiante et de l'inscription des jeunes en emploi ouvre le débat quant à une

proposition renouvelée pour la compréhension des processus d'insertion professionnelle et du support des interventions en insertion proposées par le PQJ. En dépit du fait que souvent ces jeunes sont insérés à la marge et demeurent, malgré leur emploi, en situation de précarité ou encore sont prestataires de la sécurité du revenu, ils ont davantage d'outils et de connaissances afin de se maintenir sur le marché de l'emploi et sont davantage autonomes quant à la recherche d'emplois.

Les jeunes qui ont participé au PQJ sont également davantage conscients de leurs droits quant au travail, des formes de soutien disponibles à la recherche d'emplois futurs et des possibilités qui s'offrent à eux. En cela, les réussites du PQJ, en matière d'emplois, se situent en amont de l'enjeu de l'accès et du maintien en emploi et le dépasse largement. L'évaluation des retombées de l'intervention PQJ, en matière d'emploi, doit donc elle aussi dépasser les simples objectifs quantitatifs qui occultent la complexité des trajectoires vers l'insertion et la qualification des jeunes les plus démunis des centres jeunesse.

Il apparaît donc fondamental de rappeler qu'une des spécificités d'un projet tel que le PQJ est d'intervenir de façon décloisonnée en soutien auprès de jeunes en transition. L'intervention n'a pas de finalité en soi, mais constitue un moyen d'action. Elle ne doit pas conduire les jeunes à un état stable, mais au contraire, les mettre en mouvement pour leur permettre d'être des acteurs à part entière de leur propre cheminement. C'est pourquoi la notion de projet s'avère si pertinente pour illustrer les retombées du PQJ. Or, si les analyses ont pu montrer l'importance du rôle du PQJ dans la mise en mouvement des jeunes, à partir d'une lecture de leurs trajectoires et de leurs soutiens, il nous a été possible de confronter ces analyses en envisageant l'évolution des jeunes au travers d'un cadre quantitatif.

Dans cette perspective, il est possible de croire, de manière générale, que l'autonomie des jeunes s'est considérablement améliorée au cours des cinq premiers temps de mesures (mesuré par l'ACLSA). De plus, cette amélioration se maintient au T6, ultérieurement à la dispense de services par les centres jeunesse. Qui plus est, elle semble même poursuivre son ascension au T7.

Couplés aux résultats issus des analyses sur le profil de sévérité et de dispositions personnelles, ces résultats montrent clairement qu'il y a une amélioration considérable dans le profil des jeunes au cours de leur passage dans le PQJ. Ainsi, le graphique 2 permet de voir que la sévérité du profil est en diminution constante au fil des quatre temps, alors que les dispositions personnelles augmentent au cours de la même période.

Ces résultats nous conduisent à générer quelques questionnements relatifs à l'efficacité du programme et au processus de maturation des jeunes. Il s'agit d'abord de s'interroger quant au succès qui peut être dû au fait que les jeunes ont pu tout simplement mûrir d'eux-mêmes au cours des trois ans qu'a duré le projet. Or, considérant que les analyses qualitatives ont montré clairement le rôle important du PQJ en tant que soutien actif au passage à la vie adulte, il nous reste à comprendre le rôle respectif des ingrédients actifs de l'intervention.

Le prochain rapport de recherche sera donc le lieu afin d'élucider ces questionnements. En effet, l'intervention pilote PQJ vient à peine de se terminer pour l'ensemble des territoires et notre rapport final, en s'appuyant sur la triangulation de l'ensemble des données pourra analyser d'un point de vue longitudinal, l'évolution de la situation des jeunes du PQJ (du temps six au temps sept) et confronter ces résultats à l'analyse du point de vue des intervenants et de la documentation. De plus, nous pourrions présenter les analyses qui

comparent la situation des jeunes au deux temps de mesure avec celles d'un groupe témoin de jeunes de la population régulière. Ces analyses permettront de mettre en perspective les injonctions paradoxales d'autonomie exigées à ces jeunes pourtant montrant un portrait sociorelationnel témoignant de nombreuses ruptures. Enfin, des analyses seront également présentées quant à l'évolution du profil sociorelationnel des jeunes du groupe de référence (non participants au PQJ) par rapport à celle des jeunes du PQJ.

L'évaluation du PQJ est financée par la Stratégie nationale pour la prévention du crime du gouvernement du Canada, en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique du Québec et par l'Association des centres jeunesse du Québec.

## TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS .....	ii
SOMMAIRE .....	iii
TABLE DES MATIÈRES .....	viii
LISTE DES TABLEAUX .....	x
LISTE DES GRAPHIQUES .....	xi

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>1</b>
---------------------------	----------

<b>CHAPITRE 1. LE PROJET QUALIFICATION DES JEUNES DU POINT DE VUE PLANIFIÉ.....</b>	<b>3</b>
---	----------

1.1. La clientèle cible .....	4
1.2. Objectifs de l'intervention.....	5
1.3. Le processus d'intervention .....	5

<b>CHAPITRE 2. LE CADRE MÉTHODOLOGIQUE .....</b>	<b>7</b>
--	----------

2.1. Outils de cueillette.....	8
2.2. De la nécessité d'intégrer les intervenants .....	9
2.3. Constitution de l'échantillon de jeunes .....	10

<b>CHAPITRE 3. L'IMPLANTATION DU PQJ PAR LES DIFFÉRENTS INTERVENANTS .....</b>	<b>11</b>
--	-----------

3.1. De différentes composantes clés dans l'implantation .....	12
3.1.1. Les représentants régionaux et la coordonnatrice .....	12
3.1.2. Les intervenants.....	12
3.2. L'implantation du PQJ au sein du CJ.....	13
3.3. Des principes d'action du PQJ .....	13
3.4. Confrontations de philosophies d'intervention .....	14
3.5. Liens partenariaux .....	15

<b>CHAPITRE 4. PORTRAIT GLOBAL DE L'INTERVENTION RÉALISÉE DU POINT DE VUE DES JEUNES : ACTIVITÉS ET MÉTHODES .....</b>	<b>16</b>
--	-----------

<b>CHAPITRE 5. PORTRAIT DES JEUNES DE L'ÉCHANTILLON.....</b>	<b>19</b>
--	-----------

5.1. Portrait sociodémographique des jeunes .....	20
5.2. Récapitulatif des résultats des analyses sur les réseaux sociaux.....	21
5.3. Récapitulatif des résultats des analyses sur les trajectoires professionnelles.....	22

<b>CHAPITRE 6 : LA NATURE ET LES ACTEURS DES SOUTIENS.....</b>	<b>25</b>
--	-----------

6.1. Les figures du soutien de l'intervention du PQJ .....	26
6.1.1. Les interventions partagées .....	26
6.1.2. Les interventions cloisonnées.....	27
6.1.3. Les interventions centralisées.....	28
6.2. Les soutiens en emploi fournis par l'intervention PQJ .....	28
6.2.1. Les soutiens à la vie autonome dans la sphère du logement fournis par l'intervention PQJ .....	29
6.2.2. Les soutiens fournis par l'intervention PQJ à la gestion financière.....	29
6.2.3. Le soutien scolaire.....	29
6.2.4. Relations interpersonnelles et insertion sociocommunautaire .....	30
6.3. Les soutiens offerts par les autres acteurs .....	33

<b>CHAPITRE 7. LES TRAJECTOIRES DES JEUNES .....</b>	<b>35</b>
7.1. La figure de l'immobilisme.....	37
7.2. La figure de la mise en mouvement constructif.....	38
<b>CHAPITRE 8 : ANALYSE DU CHEMINEMENT DES JEUNES .....</b>	<b>41</b>
8.1. Caractéristiques de la sévérité du profil et des dispositions personnelles.....	42
8.2. Analyse des scores à l'ACLSA obtenus par les jeunes.....	46
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>50</b>

## LISTE DES TABLEAUX

<b>Tableau 1.</b> Date de passation des outils de collecte de données, temps de mesure correspondant et nombre de jeunes concernés. ....	9
<b>Tableau 2.</b> Les figures du soutien de l'intervention.....	26
<b>Tableau 3.</b> Évolution du score moyen de sévérité du profil des jeunes, selon l'intervenant PQJ, au cours des 4 temps de mesure.....	43
<b>Tableau 4.</b> Évolution du score moyen de dispositions personnelles des jeunes selon l'intervenant PQJ, au cours de 3 temps de mesure.....	44
<b>Tableau 5.</b> Distribution des écarts entre le T1 et le T4 .....	44
<b>Tableau 6.</b> Scores moyens standardisés de l'autonomie des jeunes (%) obtenus à l'ACLSA par les jeunes et les intervenants (T1 à T7).....	47

## LISTE DES GRAPHIQUES

- Graphique 1.** Évolution des scores de Sévérité du Profil et de Dispositions Personnelles entre le temps 1 et le temps 4 ..... 45
- Graphique 2.** Évolution des scores moyens standardisés de l'autonomie des jeunes (%), obtenus à l'ACLSA par les jeunes et les intervenants, entre le T1 et le T7 ..... 47
- Graphique 3.** Évolution des scores moyens standardisés de l'autonomie des jeunes (%), obtenus à l'ACLSA par les jeunes et les intervenants au T1 et au T5 ..... 48

## INTRODUCTION

Ces dernières années, plusieurs recherches ont mis de l'avant les difficultés d'insertion socioprofessionnelle des jeunes. Dans le cas des jeunes qui quittent un milieu substitut à leur majorité, cette insertion paraît encore plus difficile en raison de leurs difficultés psychosociales et de santé, de leur manque de préparation à la vie autonome et des exigences du marché de l'emploi. Bien que ces jeunes possèdent des compétences et des ressources pour vivre cette transition difficile, plusieurs d'entre eux se retrouvent dans une situation de dépendance à l'égard des services publics lors de leur entrée dans la vie adulte.

Une équipe de chercheurs américains a constaté que les jeunes placés dans une ressource d'hébergement qui atteignent la majorité et qui effectuent le passage à la vie adulte autonome sont l'objet d'un plus haut taux d'arrestation et d'incarcération, de moins de diplômation, de plus d'instabilité conjugale et de divorce, (Bussey et al., 2000). Ces jeunes sont également plus sujets à l'itinérance (Biehal et al, 1994; Hahn, 1994; Iglehart, 1995), ont plus de problèmes de santé physique et mentale, font plus d'abus de drogue et connaissent plus le chômage (Bussey et al., 2000). Plusieurs de ces constats confirment les études de Baker et al., (2001) pour les États-Unis et de Martin et Palmer (1997) en Ontario, sur les difficultés de la transition vers la vie adulte des jeunes placés en milieu substitut (Bussey et al., 2000; Owen et al., 2000).

Les jeunes qui forment la clientèle des centres jeunesse constituent un groupe particulièrement vulnérable aux problèmes sociaux, à la criminalité à la victimisation. Ils sont également particulièrement à risque de connaître des difficultés importantes d'insertion socioprofessionnelle. Faciliter le passage à la vie adulte des jeunes les plus vulnérables contribue à sortir ces jeunes de trajectoires de vulnérabilisation, d'une part en les éloignant de la criminalisation et d'autre part, en leur donnant les outils pour ne plus être simplement victimes. De plus, de telles actions pour soutenir la sortie des jeunes en centres jeunesse contribuent à construire des citoyens actifs et responsables, en repoussant les blocages structurels à l'insertion de ces jeunes, notamment en développant des partenariats avec d'autres acteurs sociaux dans une perspective d'approche milieu.

Les besoins particuliers de ces jeunes sont soulignés dans le rapport Cloutier (Groupe de travail sur la politique de placement en milieu familial, 2000 : 53-55). Les auteurs recommandent de « mettre en branle un processus de formation pratique en vue de la vie autonome » pour « chaque jeune de 16 ans et plus placés à moyen et long terme » afin de « favoriser la réussite de la transition vers l'âge adulte ». Enfin, le Conseil permanent de la jeunesse (CPJ, 2004 a et b) recommandait en août 2004 d'intégrer, dans les activités régulières du centre jeunesse, des interventions visant la préparation à la vie autonome; de poursuivre l'expérimentation de nouvelles interventions visant l'autonomie des jeunes et les recherches sur cette problématique; de maintenir le soutien des jeunes qui quittent le milieu substitut au-delà de la majorité; et de développer des mesures d'hébergement mixtes pour faciliter l'insertion résidentielle des jeunes des centres jeunesse.

Dans cette perspective d'innovation invoquée, le projet d'intervention intensive en vue de préparer le passage à la vie autonome et d'assurer la qualification des jeunes des centres jeunesse (Projet Qualification des jeunes (PQJ)) s'inscrit dans cette logique de support à la

sortie en visant la préparation à la vie autonome et l'insertion sociale et professionnelle des jeunes des centres jeunesse.

Le premier chapitre du rapport présente l'intervention planifiée du PQJ, qui comprend entre autres les principes d'action inhérents au projet et les interventions développées afin de répondre à ces objectifs. Le cadre méthodologique est par la suite exposé, ainsi que la justification inhérente à la construction de l'échantillon dans un second chapitre.

Dans un troisième chapitre, nous exposons la représentation des intervenants, d'une part quant à la philosophie du PQJ, d'autre part en ce qui concerne les conditions de réussites et les blocages qu'ils ont expérimentés au quotidien. Le quatrième chapitre présente les attributs globaux de l'intervention PQJ selon la perception des jeunes. Après avoir présenté, dans le chapitre cinq, un portrait sociorelationnels des jeunes de notre échantillon, nous présentons, dans le chapitre six, les différents acteurs qui offrent des soutiens aux jeunes. Le chapitre sept envisage ensuite certaines figures des trajectoires que connaissent les jeunes que nous avons rencontrés. Enfin, la mise en mouvement des jeunes est illustrée de façon complémentaire par des analyses quantitatives montrant l'évolution des caractéristiques des scores de sévérité du profil et de dispositions personnelles des jeunes, ainsi que la progression de leur autonomie par le biais de l'*ACLSA*.

## **CHAPITRE 1. LE PROJET QUALIFICATION DES JEUNES DU POINT DE VUE PLANIFIÉ**

## CHAPITRE 1. LE PROJET QUALIFICATION DES JEUNES DU POINT DE VUE PLANIFIÉ<sup>1</sup>

Le projet d'intervention intensive en vue de préparer le passage à la vie autonome et d'assurer la qualification des jeunes des centres jeunesse (PQJ) est une initiative de l'Association des centres jeunesse du Québec. Le projet a été implanté dans quatre régions du Québec soit : Abitibi-Témiscamingue, Laval, Outaouais et Montréal (Batshaw). L'équipe du projet se compose d'une coordonnatrice et de huit intervenants PQJ, deux par région participante, chacun assumant la prise en charge de dix jeunes à temps plein du point de vue de leur préparation au passage à la vie autonome et leur qualification.

De plus, l'accompagnement des jeunes se distingue des services réguliers offerts en centre jeunesse puisqu'il se poursuit au-delà de la majorité du jeune. Selon l'âge du jeune au moment de la sélection, le suivi peut se poursuivre jusqu'à 19 ans. Ainsi, il est possible d'être présents lors de la transition au passage à la vie adulte des participants en leur permettant d'être accompagnés dans leur nouvelle vie d'adulte qui les amènent à faire face à de nouvelles responsabilités dont, bien souvent, ils n'avaient pas estimé l'ampleur. Également, le projet se caractérise par l'intensité de l'intervention puisque chaque intervenant PQJ assure le suivi de dix jeunes.

### 1.1. La clientèle cible

Le projet rejoint 80 participants provenant des quatre régions du Québec. Les jeunes recrutés pour participer au projet devaient être âgés de 16 ans au moment de leur adhésion. Le recrutement de ces jeunes s'est fait par les huit éducateurs et la coordonnatrice, sur référence des équipes régulières du centre jeunesse. Ils ont connu au cours de leur vie une histoire de placement importante. La possibilité de pouvoir réintégrer le milieu familial ne leur sera probablement pas offerte; ils n'ont pas formulé de projet précis par rapport à leur scolarisation ou par rapport à une quelconque formation professionnelle à la fin des services des centres jeunesse. Ils manifestent de l'insécurité, ont une faible estime de soi, un réseau social faible, éprouvent des difficultés à attendre la gratification, à respecter les consignes et à se mettre des limites. Ils ont connu au cours de leur vie une histoire de placement importante et les perspectives quant à leur intégration sociale une fois la majorité atteinte apparaissent sombres. Ces jeunes constituent les 10 % des jeunes les plus vulnérables selon les promoteurs du projet. Les critères de sélection identifiés rejoignent les principaux facteurs de risque identifiés associés à une trajectoire de vulnérabilisation et de criminalisation.

Faciliter le passage à la vie adulte des jeunes les plus vulnérables contribue à sortir ces jeunes de trajectoires de vulnérabilisation, d'une part en les éloignant de la criminalisation et d'autre part, en leur donnant les outils pour ne plus être simplement victimes. De plus, de telles actions pour soutenir la sortie des jeunes en centres jeunesse contribuent à construire des citoyens actifs et responsables, en repoussant les blocages structurels à l'insertion de ces jeunes, notamment en développant des partenariats avec d'autres acteurs sociaux dans une perspective d'approche milieu.

---

<sup>1</sup> Cette section reprend plusieurs éléments présentés dans Morin (2003, 2004) qui sont publiés dans Goyette, Morin et Lyrette, (2005).

## 1.2. Objectifs de l'intervention

Le but de ce projet est de prévenir la marginalisation de jeunes usagers des centres jeunesse au moment où ils atteignent leur majorité et que cesse la prestation de services, pour réduire de cette façon les risques qu'ils s'intègrent progressivement au monde criminel, au monde de la marginalité. À cette fin, trois objectifs de résultats seront poursuivis :

- a) Préparer et encadrer le passage à la vie autonome des jeunes participants au projet;
- b) Insérer 75 % des jeunes dans le marché de l'emploi ou dans une formation qualifiante au moment où ils atteignent la majorité;
- c) Développer des réseaux de soutien et de support autour des jeunes issus des centres jeunesse.

Il s'agit donc d'un projet d'intervention qui mise sur le développement personnel et social des jeunes et des changements dans leur milieu de vie en vue de favoriser une insertion socioprofessionnelle permettant le passage à une vie d'adulte autonome.

## 1.3. Le processus d'intervention

Dans le cadre du projet, un protocole d'évaluation a été mis en place pour chacun des jeunes afin d'obtenir le portrait de chacun des participants qui puisse guider l'intervention. Pour ce faire, deux outils d'évaluation ont été utilisés dans le cadre du projet, soit le « Portrait synthèse du jeune et de sa famille » (en collaboration avec le GRISE – Groupe de recherche sur les inadaptations de l'enfance) et le « ACLSA » (Ansell-Casey Life Skills Assessments).

Le « Portrait synthèse du jeune et de sa famille » est un outil d'évaluation de la situation psychosociale qui permet de regrouper l'ensemble de l'histoire du jeune et de sa famille. Au cours de l'année 2003 et au début de 2004, les éducateurs ont complété la démarche avec l'ensemble des participants. À la réception des documents *Portrait synthèse du jeune et de sa famille*, les éducateurs ont rencontré les jeunes, les répondants principaux et les intervenants ayant participé à la collecte des données afin de présenter l'interprétation des résultats.

L'*ACLSA* (Ansell-Casey Life Skills Assessments), est utilisé deux fois par année avec chaque participant et un répondant (qui le connaît bien dans sa vie de tous les jours). Cet instrument évalue les habiletés nécessaires à la transition du milieu de placement vers l'autonomie. Le *ACLSA* compte six domaines de l'autonomie fonctionnelle : les tâches de la vie quotidienne, le logement et les ressources communautaires, la gestion financière, la capacité de prendre soin de soi, les relations sociales et les habitudes scolaires et de travail (Ansell, 2001; Nollan et al, 2000). Compléter le *ACLSA* est l'un des premiers pas d'un processus d'intervention. Une fois le *ACLSA* complété sur internet, un rapport individuel est envoyé, ce dernier fourni un résumé des résultats par domaine et des réponses à chaque énoncé. Les résultats indiquent les forces et les opportunités d'amélioration par rapport aux différents domaines. Après avoir discuté de l'évaluation des résultats, le jeune et l'éducateur choisissent ensemble des domaines sur lesquels travailler et établissent les objectifs à atteindre. Cette étape s'appuie sur le « Life Skills Guidebook » qui regroupe les compétences à développer en fonction de chacun des six domaines. Le *Life Skills Guidebook* contient de l'information sur les modalités pour enseigner les habiletés de vie aux jeunes et il comprend une description des sessions d'apprentissage s'appliquant à chacune des habiletés de vie. Également, on retrouve une liste des compétences à développer en fonction de chacun des domaines de l'autonomie associés à

des indicateurs de performance en vue d'évaluer l'évolution du développement des habiletés. Enfin, le *Guidebook* propose des activités à réaliser par le jeune en lien avec chacune des compétences. Ces activités sont utilisées pour mettre en action le jeune soit dans des stratégies individuelles ou de groupes. L'ACJQ a investi dans la traduction du Life Skills Guidebook et d'activités proposées dans le cadre de la stratégie globale du Casey Family Program.

À partir des résultats aux outils évaluatifs, le jeune complète avec l'intervenant PQJ, un plan d'intervention spécifique à la démarche de qualification et de préparation à la vie autonome du jeune. De cette façon, ils définissent les objectifs en fonction de la situation personnelle du jeune ainsi que les moyens envisagés pour y arriver. Ce plan permet à l'intervenant PQJ d'ajuster son intervention à la démarche que le jeune envisage d'entreprendre. L'intervenant PQJ accompagne le jeune dans ses démarches, tant pour les demandes d'information que pour les rencontres avec les organismes du milieu vers qui il est orienté en fonction de ses objectifs. Il peut s'agir du milieu scolaire, d'employeurs, de ressources dans la recherche d'emploi, d'organismes communautaires...

Concernant la préparation à la vie autonome, l'intervenant PQJ a pour mandat d'intervenir dans le développement des habiletés qui permettent au jeune de se prendre en charge au moment de la fin des services réguliers des centres jeunesse. Il s'agit de différents modules sur les thèmes priorisés pour assurer une base de connaissances et un minimum d'habiletés à développer par le jeune pour réussir son passage vers l'autonomie. Les thèmes abordés portent entre autre sur la scolarité, l'emploi, le logement, les ressources communautaires, la gestion financière, l'auto-gestion de la santé et les activités de la vie quotidienne. Tous les programmes locaux de formation et d'insertion peuvent être utilisés par l'intervenant PQJ dans la réalisation de sa mission dans une perspective partenariale d'approche milieu (Dallaire, Goyette, Panet-Raymond, 2003). Conformément à cette approche, le travail portera tant sur les facteurs individuels et familiaux des jeunes comme moyen de responsabilisation à l'égard de leur situation personnelle, que sur les ressources autour du jeune, c'est-à-dire en tenant compte du contexte dans lequel il vit, en s'appuyant sur le développement social et local. Ce dernier objet de l'intervention suppose que l'on suscite l'implication de la communauté pour atteindre les objectifs visés. Le travail des intervenants PQJ devra donc allier l'intervention auprès du jeune avec le partenariat dans la communauté.

Au cours de la dernière année, les intervenants PQJ ont eu l'occasion d'offrir davantage leurs services auprès des éducateurs des centres jeunesse, ainsi qu'auprès de l'ensemble des jeunes desservi par chaque centre jeunesse.

La présentation de l'intervention planifiée a permis de constater les différentes ressources et composantes affectées au PQJ, la présentation du cadre méthodologique présentera notre démarche évaluative.

## **CHAPITRE 2. LE CADRE MÉTHODOLOGIQUE**

## CHAPITRE 2. LE CADRE MÉTHODOLOGIQUE

Cette section présente d'abord brièvement les diverses méthodes de collecte des données auprès des jeunes, qui sont au nombre de trois : le calendrier biographique, le questionnaire sur les réseaux et les récits de vie. Une section présente enfin les entretiens réalisés avec les intervenants PQJ.

### 2.1. Outils de cueillette

Au-delà des données contextuelles provenant des dossiers des jeunes, l'ensemble des données sur les jeunes ont été colligées lors d'une rencontre où calendrier biographique, questionnaire réseau et entrevue récit de vie sont successivement abordés.

1. Pour comprendre la trajectoire des jeunes, des données factuelles/contextuelles ont été colligées à partir des dossiers constitués par les intervenants de l'intervention pilote.
2. Le calendrier biographique est un outil qui permet de colliger des informations sur la trajectoire familiale, la trajectoire résidentielle (lieux de résidence, type de résidence, membres du ménage, raison du changement de lieux de résidence), l'histoire de placement, la trajectoire scolaire (nature de la formation, durée de la formation, etc) et la trajectoire professionnelle (moyens par lequel l'emploi a été trouvé, occupation, taux horaire, heures travaillées/semaine, durée et raison du départ) depuis la naissance du jeune.
3. Le questionnaire sur les réseaux sociaux permet la reconstitution des réseaux sociaux et des réseaux de soutien à partir de générateurs de noms.
4. Les entrevues de type récit de vie permettent de prendre un temps de recul avec le jeune, pour qu'il se raconte. La procédure d'enquête lors de ces entrevues vise à documenter l'évolution de la situation du jeune au travers de plusieurs sphères de vie (insertion à l'école, travail et revenu, situation financière, insertion résidentielle, temps libre, insertion dans l'espace local, relations avec les parents, vie amoureuse, habiletés et relations sociales), les relations sociales qu'il entretient ainsi que le sens qu'il attribue à ses relations sociales dans le cadre des transitions qu'il vit ou a vécu.

Trois autres outils de cueillette de données ont été administrés aux jeunes par les intervenants, et également rempli par le jeune lui-même dans le cas de l'ACLSA : 1) l'ACLSA (Ansell-Casey Life Skills Assessments), qui mesure l'autonomie fonctionnelle ; 2) une grille d'évaluation de la sévérité du profil ; 3) une grille d'évaluation des dispositions personnelles. Le premier a été administré à sept reprises, soit en moyenne à tous les six mois depuis l'entrée des jeunes dans le programme. Le second a été complété à quatre reprises, soit à l'arrivée du jeune dans le programme et ensuite, aux six mois, deux ans après l'entrée dans le PQJ. Le troisième outil a été administré aux mêmes moments que le précédant, sauf pour le temps deux. Une description plus complète de ces outils sera présentée au chapitre 8, ainsi que les résultats des jeunes à ces évaluations.

Le tableau 1 présente schématiquement les périodes correspondant aux dates de passation des outils de collecte, tant ceux administrés par l'équipe de recherche que par les intervenants PQJ.

**Tableau 1. Date de passation des outils de collecte de données, temps de mesure correspondant et nombre de jeunes concernés.**

	<b>T1 03-2002</b>	<b>T2 09-2002</b>	<b>T3 03-2003</b>	<b>T4 09-2003</b>	<b>T5 03-2004</b>	<b>T6 09-2004</b>	<b>T7 03-2005</b>
Rencontres jeunes (calendriers, récits de vie, réseaux)						<b>61</b>	<b>31</b>
Entrevues avec les intervenants PQJ						<b>80</b>	<b>80</b>
ACLSA (Jeune)	<b>37</b>	<b>19</b>	<b>38</b>	<b>35</b>	<b>21</b>	<b>34</b>	<b>21</b>
Grille de sévérité du profil	<b>80</b>				<b>80</b>	<b>80</b>	<b>80</b>
Grille de dispositions personnelles	<b>80</b>					<b>80</b>	<b>80</b>

Le nombre de jeunes ayant participé aux entretiens et ayant rempli les différents questionnaires dépend essentiellement de leur disponibilité et de leur volontariat.

## **2.2. De la nécessité d'intégrer les intervenants**

Des entrevues semi-structurées ont également été réalisées auprès de l'ensemble des intervenants PQJ qui ont assuré le suivi des jeunes durant l'intervention afin de respecter la règle de la triangulation des informations recueillies et mieux documenter le processus de changement et l'évaluation de la contribution du PQJ à ce processus. Pour chacun des jeunes du PQJ (n=80), y compris ceux que nous n'avons pas pu rencontrer, ces entrevues ont notamment abordé les questions du profil des jeunes à leur arrivée, de la définition de leurs besoins, de l'adéquation de l'intervention par rapport à ses besoins, de l'évaluation des résultats et du chemin à parcourir pour ces jeunes et ce au T6 et T7 (voir tableau 1). Ces entrevues ont une durée moyenne de 45 minutes pour chaque jeune de l'intervenant PQJ. Les intervenants PQJ ont en moyenne 10 jeunes chacun à leur charge.

Par ailleurs, des entretiens longs ont également été réalisés auprès de chacun des intervenants du PQJ participants (n=9)<sup>2</sup>, afin de documenter le processus d'appropriation des projets dans chacune des régions, d'identifier les écarts entre l'intervention planifiée et réalisée ainsi que les ajustements rendus nécessaires en cours de route. Ces entretiens sont d'une durée moyenne de cinq heures par intervenant.

<sup>2</sup> Au départ, le projet concernait huit intervenants PQJ, mais l'un d'entre eux a dû s'absenter pour un période de temps et a été remplacé par un autre intervenant au cours de cette période, ce qui élève le nombre d'entrevues avec les intervenants PQJ à neuf.

### **2.3. Constitution de l'échantillon de jeunes**

L'enquête auprès des jeunes du PQJ vise à la fois à suivre l'évolution de la situation des jeunes au plan de leur autonomie et de leur qualification professionnelle et à documenter la contribution du PQJ aux changements observés. Parmi les jeunes rencontrés, 40% reçoivent toujours des services des centres jeunesse, tandis que pour 60%, la dispense des services par les centres jeunesse est terminée. L'équipe de recherche a administré ses propres outils de recherche à 61 personnes qui ont été rencontrées à l'automne 2004. Dans une perspective évaluative, nous devons nous demander si les résultats atteints par les 61 jeunes que nous avons rencontrés et les analyses que nous faisons de leur trajectoire, de leur réseau, de leurs soutiens, de leurs supports peuvent être considérés comme valides pour l'ensemble des jeunes du PQJ, c'est-à-dire 80 jeunes.

À partir des données quantitatives sur la population à l'étude, il est possible de réaliser des analyses pour comparer les profils des jeunes de notre échantillon avec ceux que nous n'avons pas pu rencontrer. Ces analyses visent à confirmer ou infirmer la validité de l'échantillon. En bref, les résultats des analyses effectuées sur les scores aux échelles de sévérité du profil et de dispositions personnelles montrent que les 19 jeunes qui ne font plus partie de l'échantillon après le temps 1 (qui n'ont pas été rencontrés à l'automne 2004) ne sont pas significativement différents des autres jeunes : les deux groupes obtiennent, au temps 1, des scores moyens similaires aux deux échelles. Ce qui atteste de la validité de l'échantillon utilisé, puisque les profils des jeunes qui n'ont pas été rencontrés à l'automne 2004 ne sont ni plus ni moins sévères, lors de l'entrée dans le PQJ, que ceux des jeunes effectivement rencontrés au temps 6.

Maintenant que le cadre de planification dans lequel se situe l'intervention du PQJ a été exposé, de même que le canevas méthodologique dans lequel les données ont été recueillies, nous nous attardons à la manière dont a été implanté le PQJ dans les régions sélectionnées.

### **CHAPITRE 3. L'IMPLANTATION DU PQJ PAR LES DIFFÉRENTS INTERVENANTS**

## **CHAPITRE 3. L'IMPLANTATION DU PQJ PAR LES DIFFÉRENTS INTERVENANTS**

Cette section présente le point de vue des intervenants du PQJ tel qu'il a été implanté localement et traduit dans leur pratique d'intervention (T6). Elle reprend l'analyse des entrevues de longue durée réalisées auprès des intervenants PQJ par l'équipe de recherche à l'automne 2004, qui visaient à documenter le processus d'appropriation des projets dans chacune des régions, d'identifier les écarts entre l'intervention planifiée et réalisée ainsi que les ajustements rendus nécessaires en cours de route. Il s'agit donc de faire état des convergences et des divergences dans les conditions globales affectant l'intervention auprès des jeunes, afin de mieux comprendre et d'évaluer les résultats des jeunes et de faire ressortir certaines conditions de réussite d'une intervention visant l'insertion des jeunes.

### **3.1. De différentes composantes clés dans l'implantation**

#### **3.1.1. Les représentants régionaux et la coordonnatrice**

Selon plusieurs intervenants, le rôle du représentant régional PQJ a été décisif pour surmonter les blocages divers. Dans certains cas, les représentants régionaux ont donc été proactifs, effectuant la promotion du PQJ, facilitant la communication entre les différentes instances et par le fait même, permettant la résolution de problèmes. Par ailleurs, un consensus fort ressort au sujet du soutien de la coordonnatrice du projet auprès des intervenants du PQJ dans leurs pratiques quotidiennes autant que dans le développement de projets spéciaux. Elle est perçue comme organisée et structurée, curieuse et enthousiaste ce qui permet d'insuffler de l'énergie dans l'équipe. Certains des intervenants considèrent ses aptitudes essentielles dans le contexte de l'implantation d'un projet pilote voulant faire évoluer les pratiques d'intervention en centres jeunesse. Il est même suggéré de faire davantage de réunions avec la coordonnatrice afin, entre autres, de discuter de cas problématiques.

#### **3.1.2. Les intervenants**

Il semble qu'il soit nécessaire de posséder la « fibre de l'intervention » pour s'épanouir professionnellement au sein du PQJ. Dans cette continuité, un portrait type de l'intervenant PQJ idéal a d'ailleurs été présenté par plusieurs intervenants. Il constitue un amalgame de caractéristiques personnelles et professionnelles. L'intervenant PQJ devrait donc être connu et respecté du centre jeunesse; posséder une solide expertise d'intervention sociale et un sens développé de l'organisation. De plus, il s'agit d'être en accord avec les principes du volontariat, d'avoir confiance dans les capacités du jeune et de savoir le mobiliser et ne pas porter de jugement sur cette clientèle sombre. Enfin, et c'est essentiel, cet intervenant idéal doit posséder un désir de favoriser le renouvellement des pratiques en centre jeunesse.

Du côté personnel, l'intervenant idéal doit avoir un sens de l'humour assez développé ce qui permet une meilleure communication, tant avec les jeunes qu'avec les intervenants. Il doit être en mesure de négocier avec l'instabilité ou encore les zones grises, être ouvert d'esprit, passionné, posséder une capacité de relever des défis tout en remettant les choses en perspective.

### 3.2. L'implantation du PQJ au sein du CJ

Il s'agit de constater comment s'articule le processus d'implantation du PQJ au sein des centres jeunesse. Deux modèles d'implantation ont été dégagés : l'implantation sans heurts pour deux centres jeunesse et celle ayant été accomplie non sans quelques difficultés pour les autres. En somme, au nombre des difficultés rencontrées concernant l'implantation, figure principalement le manque de communication, le sentiment de compétition de la part de certains intervenants en général ou appartenant à des programmes spécifiques et le roulement du personnel.

On peut ainsi remarquer que la plupart des difficultés d'implantation se situent soit au niveau individuel de l'intervenant, du point de vue d'un déficit de connaissances des autres et de leur culture, soit au niveau d'un déficit de reconnaissance qui affecte le processus de construction des liens de collaboration : on ne prend pas en compte les spécificités des autres dans notre relation. Pour les intervenants confrontés à de nombreuses difficultés, l'enjeu de l'isolement est d'autant plus important, ce qui implique un besoin de supervision.

C'est surtout lors de la première année d'implantation que ces difficultés ont été rencontrées. Dès lors que les enjeux entourant l'appropriation mutuelle ont été dépassés, les divers acteurs, internes au centre jeunesse et externes, ont compris l'importance du rôle du PQJ en tant que soutien à la sortie des jeunes des centres jeunesse. Ces difficultés ont alors pu être surmontées.

### 3.3. Des principes d'action du PQJ

L'analyse de la représentation des principes d'action est articulée afin de rendre compte simultanément des facteurs de différenciation entre l'intervention PQJ et l'intervention en centres jeunesse. Il s'agit donc, juste qu'à un certain point, de lire la représentation de la valeur ajoutée du PQJ et la manière dont celle-ci s'intègre de façon dynamique en complémentarité avec le centre jeunesse.

Le volontariat du jeune dans la démarche constitue sans contredit le principe d'action en tête de liste qui accorde en conséquence au jeune la place centrale au sein de l'intervention. Accorder la place centrale au jeune dans le processus d'intervention laisse également entendre que le PQJ s'adapte au rythme du jeune dans l'intervention : l'intervention planifiée donne un cadre d'intervention général, une « boîte à outils », un cartable dans lequel on peut commencer par le milieu ou la fin selon l'avancement dans le processus d'autonomisation. Souplesse du cadre d'intervention, souplesse de l'intervenant donc, qui doit développer cette capacité d'adaptation accrue, dans un contexte où l'intervention en centre jeunesse est fortement régit par des cadres, codes et normes liés aux aspects légaux, de protection et sécuritaires. Une maxime a d'ailleurs été inventée : « PQJ : là où tu es, je suis » qui insiste sur l'adaptabilité nécessaire des cadres et des pratiques d'intervention.

Intensité, durabilité et adaptabilité de l'intervention PQJ ne signifient pas pour autant qu'elle peut à elle seule remplacer tous les acteurs autour du jeune : le travail de l'intervention PQJ ne peut se passer de celui des autres intervenants à l'interne comme à l'externe. C'est un appel au travail d'équipe, à la collaboration dans une perspective de *case management* informel, à une intervention en réseau, intersectorielle et interdisciplinaire s'appuyant sur les forces et les ressources du jeune et de son réseau.

Or, pour parvenir à inscrire les jeunes en autonomisation, il faut inscrire ce travail sur le réseau et l'interdisciplinaire dans une perspective d'expérimentation sociale, celle-ci étant au cœur de la mise en application des habiletés et connaissances acquises. Travailler de cette manière impose que le centre jeunesse offre, souvent après négociation du PQJ, la marge de manœuvre nécessaire à cette expérimentation, surtout dans la mesure où le processus d'autonomisation est semé d'embûches, les pas en arrière devant être au cœur du travail du PQJ pour mieux « aider le jeune à se relever ». Dans cette perspective, la répétition des différents apprentissages dans l'action permet aux jeunes de prendre conscience de leurs progrès, de se situer par rapport à leur parcours et de se construire un projet de vie au travers de l'expérimentation du rapport aux autres. Il s'agit donc ici de favoriser la mise en mouvement des jeunes en faisant bouger les cadres institutionnels du centre jeunesse et structurels qui les maintiennent parfois dans l'immobilisme.

### **3.4. Confrontations de philosophies d'intervention**

La majorité des intervenants PQJ ont expérimenté au sein de leur milieu des confrontations quant aux philosophies d'intervention des centres jeunesse et celle relative au PQJ, plus axée sur un travail sur les enjeux des relations sociales et des transitions vers l'âge adulte. Il est d'ailleurs reconnu par les acteurs du projet que la philosophie du PQJ, axée sur le volontariat, permet la création d'une relation de confiance avec le jeune qui est au cœur du processus de changement. Du fait des contraintes liées à la gestion des aspects légaux de la prise en charge, il apparaît pour les intervenants PQJ plus facile de créer ce type de relation forte avec le jeune que dans le cadre d'une intervention usuelle en centre jeunesse.

Les exemples relatant des confrontations de philosophies sont multiples. Plusieurs rappels aux interlocuteurs des centres jeunesse ont dû être effectués afin que ne se dilue pas la philosophie du PQJ dans le cadre de la collaboration avec les jeunes des centres jeunesse. De manière générale, les divergences sont perceptibles quant aux moyens utilisés pour pratiquer la réinsertion avec les jeunes ou encore relativement aux démarches reliées à l'autonomie. Voici quelques exemples de confrontations de philosophies :

- Un intervenant PQJ doit souvent insister pour que les éducateurs ne poussent pas les jeunes à aller le rencontrer, ce qui entre en contradiction avec le principe de volontariat inhérent au PQJ.
- Un autre doit négocier afin qu'un jeune n'ait pas à effectuer une réflexion (en retrait) pour un joint fumé sur sa pause du midi lors du travail, ce qui aurait certainement pour conséquence de lui faire perdre son emploi par cause de cet absentéisme.
- Une autre forme de critique concerne les interdictions de circuler seul dans des unités ou à l'extérieur du CJ alors que les jeunes sont paradoxalement rendus à l'étape de faire des démarches reliées à l'emploi ou à l'autonomie.

Les discussions autour de ces confrontations d'idées se déroulent généralement bien, selon les propos recueillis. La plupart des éducateurs sont réceptifs aux commentaires des intervenants du PQJ et reconnaissent l'importance pour les jeunes d'une démarche autonomisante. La question est de savoir construire une cohabitation des philosophies d'intervention sans que les interventions inscrites dans un cadre de protection, de réhabilitation ou de gestion du risque nuisent au processus d'acquisition de compétences et d'expérimentation sociales essentielles pour la transition à la vie adulte.

### 3.5. Liens partenariaux

L'intervention indirecte, entendue comme un soutien ponctuel afin de faciliter l'intervention auprès d'un jeune non participant au PQJ, a été au cœur des préoccupations des intervenants. Au-delà des interventions ciblées sur des jeunes en particulier, qui sont très nombreuses dans certaines régions, plusieurs formations portant sur l'ACLSA ont été prodiguées aux éducateurs usuels, afin de promouvoir l'importance de l'acquisition de l'autonomie auprès de ceux-ci et qu'ils puissent utiliser l'outil avec leurs jeunes.

L'élaboration de Matinée Jeunesse, événement qui a permis de consolider des liens avec des partenaires de la communauté tout en pratiquant l'intervention indirecte, a été jugée comme une réussite. Dans le cadre des Matinées Jeunesse, plusieurs organismes de la communauté sont invités à venir présenter leur mission et leurs services à l'interne, dans le centre jeunesse.

Par ailleurs, dans la majorité des cas, les intervenants PQJ ne nous parlent pas des collaborations développées avec des organismes susceptibles de travailler sur les blocages structurels (conditions de vie par exemple) à l'insertion, au-delà du travail important à l'interne des centres jeunesse. Dans cette même logique, les liens formels avec le monde du travail ont été très rares, au-delà du soutien personnalisé dans l'accès à l'emploi (qui est important). Le travail a plutôt été effectué de manière ponctuelle, en allant par exemple visiter des employeurs dans les domaines qui ont intéressé certains jeunes. Pourtant, nous verrons plus loin dans l'analyse que ces collaborations font la différence.

Les liens avec les organismes extérieurs ont en fait été nombreux et variés, mais surtout orientés dans une optique de références personnalisées et de *case management* dans la continuité d'une intervention de mise en réseau du jeune. Par ailleurs, afin de contrer les blocages plus structurels à l'insertion des jeunes en difficulté, certaines collaborations auprès de tables pouvant agir par exemple sur les conditions de vie, sur le partenariat entre organismes jeunesse ou sur l'insertion professionnelle ont été réalisées (Goyette et al., 2004). Ces interventions constituent d'importantes « valeurs ajoutées » aux pratiques en centres jeunesse dans la mesure où elles concrétisent directement une pratique d'approche milieu (Dallaire et al., 2003) qui s'inscrit dans une perspective intersectorielle et interdisciplinaire (Goyette et al., 2005 ; Panet-Raymond et al., 2003) et qui promeut par conséquent le développement social.

**CHAPITRE 4. PORTRAIT GLOBAL DE L'INTERVENTION RÉALISÉE DU POINT DE VUE DES  
JEUNES : ACTIVITÉS ET MÉTHODES**

#### CHAPITRE 4. PORTRAIT GLOBAL DE L'INTERVENTION RÉALISÉE DU POINT DE VUE DES JEUNES : ACTIVITÉS ET MÉTHODES

Pour comprendre comment l'intervention PQJ a été réalisée globalement dans les différents sites d'intervention, nous pouvons également mobiliser les entrevues réalisées avec les jeunes afin de définir les contours généraux de l'intervention qu'ils ont expérimentée (T6).

Pour cela, il faut s'intéresser à ce que les jeunes pensent avoir fait concrètement et symboliquement au cours des années durant lesquels ils ont participé au PQJ et quel rôle ils ont joué dans leur évolution. Quel est leur point de vue sur les réalisations ? Ont-ils atteint leurs objectifs ? Quel regard portent-ils sur les activités et sur les intervenants ? Qu'est-ce que ça leur a apporté ?

Concernant les activités, les trois domaines d'intervention initiaux sont la qualification (emploi et/ou études), la préparation à la vie autonome et le développement des réseaux sociaux. Ils sont issus des objectifs de résultats de l'intervention planifiée. Du point de vue des jeunes que nous avons rencontrés, on peut d'ores et déjà dire que le développement de réseaux semble avoir été peu abordé, un seul jeune mentionne un travail sur son réseau social<sup>3</sup>. En général, les jeunes retiennent que l'accent a plutôt été mis sur l'emploi et sur la préparation à la vie autonome, notamment parce que davantage d'activités sont liées à ces objectifs<sup>4</sup>.

Sur le plan des objectifs et des activités, comme cela a déjà été abordé dans les bilans préliminaires (Goyette et al., 2004), la plupart des jeunes ont des objectifs reliés à l'emploi (principalement trouver un emploi, mais dans certains cas, se préparer à l'emploi et le maintien en emploi) et à l'autonomie (gestion de l'argent, trouver un appartement, compétences quotidiennes). Certains mentionnent les études comme objectif soit pour finir leur secondaire, souvent ils parlent des études comme d'un objectif secondaire ou à l'inverse, comme d'un objectif qui s'est précisé et qui est devenu important, généralement après avoir défini un projet professionnel. Il est important de noter que pour quelques jeunes, il devient impossible d'aller à l'école et de travailler en même temps. Lorsqu'ils sont dans cette situation, ils ont tendance à abandonner l'école car ils ont besoin d'argent, soit pour aller en appartement, soit justement, pour payer l'école. Plusieurs d'entre eux semblent confrontés à ce cercle vicieux. Ou bien est-ce leur façon d'expliquer que l'école devient secondaire ?

Appréciations et apports : parmi ce que les jeunes ont préféré dans le PQJ, la relation avec l'intervenant et le fait d'apprendre arrivent en tête. Les rencontres avec d'autres jeunes, avec d'autres groupes semblent avoir été bien appréciées par la plupart des jeunes. Enfin, certains évoquent les tests, car ils leur permettent de se situer et de prendre conscience de leurs progrès. D'autres, à l'inverse, rangent les tests dans la catégorie de ce qu'ils ont le moins aimé, car ils les ont trouvés longs et fastidieux. Les points négatifs sont moins nombreux que les points positifs.

---

<sup>3</sup> Nous verrons par ailleurs plus loin que les jeunes eux-mêmes ont de la difficulté à se représenter un travail sur le « réseau », conception peut-être trop analytique.

<sup>4</sup> Par ailleurs, si l'intervention en réseau était au cœur des objectifs de résultats de l'intervention planifiée, il apparaît que ce volet ne compte pas comme tel comme un « module d'intervention » (au-delà de la Tarte réseau) comme les volets de la qualification et de l'autonomie. L'analyse des entrevues en profondeur auprès des intervenants quant à l'implantation montre également que certains ne placent pas la question des réseaux sociaux comme un objectif (de résultat), mais comme un moyen de faciliter l'autonomie et l'insertion.

Si une bonne proportion de jeunes affirme que le programme est bien tel quel et qu'il faut juste le continuer, d'autres regrettent qu'il y ait trop peu d'intervenants et que ceux qui sont présents aient trop peu de temps à leur consacrer. D'autres encore seraient intéressés à plus de rencontres collectives.

Bref, le PQJ, est un programme très intéressant selon les jeunes pour leur permettre de savoir par où commencer, ils se sentent moins découragés, ils se sentent soutenus à chaque nouvelle étape. Le rôle des intervenants est indéniable dans ces appréciations. En fait, l'analyse montre que si l'aspect réseau ne semble pas identifié comme une cible d'intervention importante à priori, les relations occupent néanmoins une place très significative dans l'ensemble des activités.

Par contre, si on regarde du côté des relations, le bilan des entretiens avec les jeunes est intéressant, car il illustre la difficulté à transposer ce qu'ils apprennent (connaissances, habiletés) dans le PQJ et dans le reste de leur vie (expérimentation sociale), du moins selon leurs perceptions et considérant qu'ils sont directement au cœur du passage à la vie autonome.

Plus encore, un nombre important de jeunes ne voit pas le lien entre le PQJ et les relations amoureuses. Certains réagissent même vivement à la question en disant qu'ils ne voient pas le rapport : « Equip c'est Equip, puis ma vie, c'est ma vie ». Dans certains cas cependant, le PQJ, ou plus exactement l'intervenant, a permis de stabiliser la relation avec les parents, ou de faire le tri de ses fréquentations, ou encore de mieux se comporter dans ses relations en général, voire dans ses relations amoureuses.

Au terme de la présentation des principaux éléments de l'intervention réalisée, il est essentiel de garder à l'esprit que la présentation de l'intervention reste globale. Cette présentation permettra de mieux saisir les enjeux du parcours des jeunes. Pour parvenir à mieux juger de la pertinence des interventions du PQJ, il nous faut restituer les représentations des jeunes et celles des intervenants dans une lecture de la valeur ajoutée du PQJ dans le cheminement de chaque jeune, en tenant compte ainsi de la singularité des parcours des jeunes et de l'intervenant PQJ. Dans ce contexte, il est d'abord important de bien présenter les caractéristiques des jeunes que nous avons rencontrés.

## **CHAPITRE 5. PORTRAIT DES JEUNES DE L'ÉCHANTILLON**

## CHAPITRE 5. PORTRAIT DES JEUNES DE L'ÉCHANTILLON

Dans ce chapitre, des données quantitatives, issues des entrevues menées auprès des jeunes à l'automne 2004 (T6), sont présentées afin de dresser un portrait plus statique des jeunes. Dans un premier temps, nous présentons les caractéristiques sociodémographiques des jeunes de l'échantillon. Dans un deuxième temps, nous présentons le récapitulatif des résultats issus des données quantitatives sur les réseaux sociaux des jeunes, suivi, dans un troisième temps, du récapitulatif des résultats des analyses quantitatives portant cette fois sur la trajectoire professionnelle des jeunes. Nous tenons à présenter ces résultats, car ils permettent d'obtenir une description détaillée des jeunes quant à deux des trois grands axes du PQJ, d'une part concernant les réseaux sociaux des jeunes au moment où ils effectuent l'entrevue, d'autre part au sujet des emplois qu'ont eu les jeunes au cours de leur vie.

### 5.1. Portrait sociodémographique des jeunes

L'échantillon est composé de 61 jeunes, dont 28 filles (46%) et 33 garçons (54%), répartis également entre les quatre régions à l'étude, exception faite de l'Abitibi où l'on y retrouve deux fois plus de garçons ( $n=10$ ) que de filles ( $n=5$ ). Au moment de l'entrevue, les jeunes sont âgés entre 17 et 20 ans, la moyenne étant de 18 ans : 47,5% des jeunes ont 18 ans et 36,1% ont 17 ans. Les participants de Batshaw sont sensiblement plus jeunes que les autres, alors qu'au contraire ceux de Laval sont plus âgés ( $p<,01$   $\eta^2=,444$ ). Les jeunes de Laval ont en moyenne un an de plus que ceux de Batshaw.

Au moment de l'entrevue, 40% des jeunes sont pris en charge par les centres jeunesse, c'est-à-dire qu'ils ont un suivi régulier et actif avec cette institution, alors que dans 60% des cas, la prise en charge est terminée et ne reçoivent plus de services des centres jeunesse.

#### *Présence des parents*

Le tiers des jeunes (34%) demeurent en contact avec leurs deux parents. Par contre, près de la moitié des répondants (43%) ont perdu leur père de vue; cette proportion est de 18% concernant la mère. Enfin 10% n'ont plus de contacts avec leurs deux parents. Les garçons perdent davantage leur père de vue que les filles, soit respectivement dans 59% et 23% des cas ( $p<0,05$   $\phi=,359$ ), alors qu'il n'y a pas de distinction entre les sexes dans le cas de la mère. Il s'agit d'une donnée importante qui influe sur les figures de soutien parental.

#### *Situation professionnelle des parents*

Parmi les parents pour qui l'information est connue du jeune (47 pères et 58 mères), près des deux tiers des pères (64%) et la moitié des mères (50%) sont salariés ou travaillent à leur compte. Par ailleurs, une mère sur quatre (24%) est bénéficiaire de la sécurité de revenu, ce qui représente le quadruple par rapport aux pères (6%).

#### *Scolarité des parents*

La moitié des parents (53% des pères et 48% des mères) n'a pas complété d'études de niveau secondaire. De plus, près de deux fois plus de mères que de pères (28% comparativement à 16%) ont effectué des études post-secondaires. Il n'y a pas de différences statistiques entre la scolarité des mères et des pères selon le sexe des jeunes, de la région ou de l'intervenant.

### *Situation amoureuse des jeunes*

Au total, 59% (n=36) des jeunes sortent avec une personne au sens amoureux tel que défini dans le questionnaire. Les filles sortent avec quelqu'un significativement plus souvent que les garçons (86% contre 36%) ( $p < .001$   $\phi = .500$ ). Comme nous le verrons plus loin, cette donnée a une importance dans l'analyse des dynamiques relationnelles des jeunes filles. La répartition de ceux qui ont un conjoint ou non est similaire selon les régions et les intervenants.

### *Situation résidentielle des jeunes*

Vingt-cinq jeunes (41%) sont locataires de leur logement, alors que le tiers des répondants (34%) est pris en charge par les centres jeunesse au plan résidentiel. Enfin, moins du cinquième des jeunes (18%) habitent chez leurs parents. Le sexe des jeunes n'a pas d'impact significatif sur la situation résidentielle. Comme les jeunes de Batshaw sont plus jeunes que les autres, il n'est pas surprenant qu'ils représentent 50% des jeunes résidant en milieu d'hébergement, tandis que 60% des jeunes de Laval et de l'Abitibi, qui sont plus âgés, sont locataires de leur logement ( $p < .05$   $V = .350$ ).

Les prochaines lignes présentent une synthèse des analyses effectuées à propos des réseaux sociaux des jeunes, un des grands axes du PQJ. Celles-ci révèlent une différenciation des réseaux selon le sexe des jeunes. Les garçons semblent posséder un réseau plus supportant que les filles et par conséquent seraient moins isolés en général.

## **5.2. Récapitulatif des résultats des analyses sur les réseaux sociaux**

Le PQJ prend acte de la dimension relationnelle, un de ses objectifs initiaux étant de « développer des réseaux de soutien et de support autour des jeunes issus des centres jeunesse ». Dans ce contexte, il s'agit de comprendre comment les personnes qui entourent les jeunes peuvent constituer des ressources potentielles pour faciliter la transition vers la vie adulte. À la lumière des données recueillies sur les réseaux, il est possible de dégager un mode de sociabilité sexué.

Les analyses ont, dans un premier temps, permis de démontrer que les réseaux de jeunes hommes sont davantage homophiles en termes de sexe que ceux des jeunes femmes. L'homophilie semble être également présente du point de vue de l'âge, puisque près de la moitié des *alters* sont dans la même catégorie d'âge que les *ego*. Néanmoins, il est nécessaire d'apporter des spécifications concernant la relation entre l'âge et le sexe. Les données indiquent que les filles fréquentent des *alters* masculins plus âgés qu'elles, alors que les garçons sont en lien avec des *alters* féminins plus jeunes qu'eux. L'homophile par âge est donc plus forte avec les *alters* de même sexe. Les filles fréquenteraient donc des filles de leur âge et des garçons plus vieux, tandis qu'au contraire, les garçons sont en lien avec des garçons du même âge et des filles plus jeunes. Les filles adhèrent davantage à une forme de sociabilité selon laquelle elles ont un nombre plus important de garçons dans leur réseau.

Le portrait type des réseaux des garçons de l'échantillon s'inscrirait dans une logique de soutien et d'insertion sociale, dans une proportion relativement faible, mais toutefois plus forte que les filles. Des régressions effectuées ont ainsi montré que plus les garçons ont de filles dans leur réseau, plus la sévérité de leur profil diminue. Une figure de dépendance émerge de cette tendance dans la mesure où les données qualitatives ont montré que les garçons sont dépendants de certains acteurs de leur réseau. Toutefois, cette dépendance

s'amenuise compte tenu qu'ils sont captifs d'un seul soutien; les données qualitatives ainsi que certaines analyses ont en effet montré qu'ils ont un nombre important d'amis du même sexe, que souvent leurs mères sont davantage présentes et que les membres de leur famille leur procurent davantage de soutien, souvent sous la forme du logement. Le réseau des garçons est enfin caractérisé par l'ancienneté des relations : ils ont davantage de relations anciennes et de liens familiaux. Cette ancienneté constitue, selon Lavenu (2001), un marqueur puissant de l'activation des soutiens : on ne place pas dans notre réseau des personnes afin qu'elles nous soutiennent, l'électivité étant associée à une sociabilité davantage de loisirs. Ainsi, comme les analyses de Lévesque (2000) l'ont montré, on peut croire que les réseaux plus anciens ont de plus grandes chances d'offrir des soutiens instrumentaux (logement, emploi) que ceux récents. Par ailleurs, comme nous l'avons vu dans les analyses des acteurs de soutien, lors de cette étape biographique du passage à la vie adulte, la figure parentale est importante (Molgat et Maunay, 2003). Or, si les parents ne sont pas cités par les jeunes comme faisant partie du réseau, on peut croire que le soutien des parents est absent ou peu significatif. Dans cet esprit, les garçons semblent favorisés dans la mesure où la famille, qui semble jouer un rôle central, est plus présente.

Le rôle que peuvent jouer les amis dans le réseau des jeunes en général semble moins défini. En effet, les réseaux des jeunes en général sont composés à 57% d'amis; toutefois, si on se fie aux données portant sur l'homophilie, il semble que les jeunes se regroupent avec d'autres qui leur ressemblent, donc qui sont susceptibles d'avoir le même parcours qu'eux, semé d'embûches et de difficultés de toutes sortes. Les données qualitatives apportent ici une nuance importante, puisqu'il semble que les soutiens provenant des amis sont plutôt marginaux compte tenu qu'ils sont homophiles et ont donc davantage de chances d'avoir également expérimenté des difficultés.

Le portrait type des réseaux des filles s'inscrit dans une logique de dépendance plus prononcée que les garçons. Les régressions réalisées à ce sujet ont ainsi montré que plus les filles ont de garçons dans leur réseau, plus la sévérité de leur profil a des chances d'augmenter. La figure de dépendance s'inscrit dans cette logique, compte tenu dans un premier temps que la majorité (56%) des filles n'a pas de parent dans leur réseau, qu'il y a une présence accrue de garçons dans leur réseau et que les filles entretiennent en général des relations plus récentes. Celles-ci rencontrent également plus souvent des gens par l'entremise d'une troisième personne, ce qui signifierait qu'elles rencontrent les amis de leurs amis, ou plus vraisemblablement, les amis de leur conjoint (les données sociodémographiques ont montré que les filles sont davantage impliquées avec une personne au sens amoureux). Le réseau de ces jeunes filles serait donc vraisemblablement moins supportant, les données qualitatives ayant révélé qu'elles sont plus souvent impliquées dans des réseaux où la figure centrale est celle d'un homme, le plus souvent leur conjoint. Les données portant sur les personnes se trouvant dans un contexte important contribuent à renforcer cette figure. En somme, les filles représentent ainsi une figure où elles sont plus captives de leur réseau, qui est fortement dominé par une seule personne soutenant. Ce manque de diversification a un impact négatif sur le potentiel qu'a le réseau social de fournir des ressources multiples (Charbonneau 2003).

### **5.3. Récapitulatif des résultats des analyses sur les trajectoires professionnelles**

Les données précédentes ont révélé que les garçons paraissent posséder un réseau social plus développé comparativement aux filles, dans la mesure où les parents sont davantage présents

et qu'ils sont moins isolés en général. L'insertion socioprofessionnelle s'inscrivant dans une dynamique de travail sur le relationnel, nous pouvons nous questionner quant à la contribution du réseau par rapport à l'accès et au maintien en emplois.

Pour ce qui est de la question de savoir quels facteurs contribuent au maintien en emploi, il ne semble pas que le salaire ni de nombre d'heures jouent un rôle décisif, puisque la plupart travaillent 35 heures par semaine au salaire minimum. L'hypothèse centrale est que ceux qui ne restent pas longtemps en emploi sont les jeunes qui se trouvent un emploi au hasard dans les domaines peu valorisant de la restauration rapide par exemple, où il y a une forte demande de main d'oeuvre non qualifiées. Lorsque les jeunes s'aperçoivent que l'emploi n'est pas facile, ou qu'ils n'aiment pas ça, ils démissionnent. Or, comme ils ont besoin d'un emploi pour assurer leur autonomie financière, ils vont aller se chercher un autre emploi, relativement similaire au précédant. Comme nous postulons que l'accès à ces emplois est relativement facile, les jeunes présenteraient peu de difficultés à avoir accès de nouveau à ces emplois. Ceci semble vérifié tant pour les jeunes qui travaillent moins de un mois pour ensuite démissionner (11 emplois trouvés par soi-même dont 9 au hasard) que pour ceux qui vont travailler plus longtemps : les analyses ont montré que les emplois trouvés par les jeunes eux-mêmes ont une durée moyenne significativement plus courte que ceux trouvés à l'aide du réseau. Le fait de trouver un emploi par soi-même ne favoriserait donc pas le maintien du lien avec cet emploi.

Les raisons de départ semblent reliées à la dynamique exposée précédemment, puisque par exemple, parmi les jeunes qui travaillent moins de un mois et démissionnent, dans 50% des cas le travail ne leur convient pas et 43% ont été mis à pied. Les autres jeunes se font mettre à pied dans des proportions moindres (18%), mais ils sont tout de même 29% à avoir démissionné car l'emploi ne leur convenait pas (dans leur cas, une proportion considérable travaille à contrat, ce qui vient nuancer les données). Donc, les jeunes qui se trouvent un emploi par eux-mêmes, de surcroît au hasard, auraient moins de scrupules, soit à démissionner en se trouvant des raisons diverses ou encore à se faire mettre à la porte.

Les analyses montrent par ailleurs qu'il semble avoir une pression chez le jeune de garder son emploi lorsqu'il est trouvé par un intervenant ou encore une tierce personne de son réseau, puisqu'il va garder plus longtemps cet emploi (relation significative entre une durée d'emploi plus courte et le fait d'avoir trouvé un emploi par soi-même). Serait-ce par peur de décevoir une personne à laquelle il est attaché ? Est-ce que les emplois ne sont pas tout simplement meilleurs ? Lorsque l'emploi est trouvé par une personne du réseau (incluant les intervenants) les jeunes quittent moins souvent leur emploi parce qu'il ne leur convient pas (31%) que lorsqu'ils le trouvent seuls (63%). Lorsque le réseau est impliqué, les jeunes sont également plus susceptibles de demeurer jusqu'à la fin du contrat (45%) que dans le cas des emplois trouvés par soi-même (12%).

Les études de Granovetter (1973, 2000) et ensuite celles de Lin (1995) ont insisté sur le fait que les emplois trouvés par l'entremise des réseaux sont de meilleure qualité (salaire et nombre d'heures travaillées par semaine) et que ces emplois permettent une insertion plus longue dans un premier emploi. Dans le cadre de notre étude, les jeunes conservent leur emploi plus longtemps lorsqu'ils se sont trouvés un emploi par le biais de leur réseau, mais ils n'ont pas un salaire plus élevé (près du salaire minimum) et ne travaillent pas davantage (en moyenne 35 heures par semaine). Il faut bien comprendre que l'ensemble de ces études a été réalisé dans un contexte américain auprès d'une population de cols blancs.

Si les réseaux peuvent constituer une piste intéressante pour contribuer à l'accès et au maintien des jeunes en emploi, il faut également envisager comment les soutiens offerts aux jeunes peuvent contribuer à faciliter leur processus de passage à la vie adulte.

## **CHAPITRE 6 : LA NATURE ET LES ACTEURS DES SOUTIENS**

## CHAPITRE 6 : LA NATURE ET LES ACTEURS DES SOUTIENS

Se questionner sur la nature, les contextes et les acteurs qui déploient des soutiens dans les grandes sphères de vie des jeunes participants au projet-pilote permet de mieux comprendre la portée des retombées de l'intervention PQJ sur les trajectoires vers l'autonomie, l'insertion sociale et professionnelle des jeunes participants et de situer l'espace d'intervention au cœur de la dynamique des réseaux des jeunes. Ainsi articulée, l'intervention devient un support novateur qui agit en complément des autres actions soutenant en vue de favoriser le passage harmonieux vers la vie adulte des jeunes sous la charge des centres jeunesse.

Pour ce faire, nous avons procédé à la recension des soutiens fournis par l'ensemble des acteurs des réseaux des jeunes dans les récits d'expérience sociale de prise en charge et d'intervention provenant de la série d'entretiens semi-dirigés réalisés en automne 2004 auprès des jeunes et des intervenants participants au PQJ (T6).

### 6.1. Les figures du soutien de l'intervention du PQJ

Pour des raisons différentes, tous les intervenants du projet ne soutiennent pas les jeunes de la même façon et l'intensité de leur soutien est aussi différenciée. Par intensité du soutien, nous entendons la proportion du soutien déployée par l'intervenant auprès de ses jeunes, relativisée à partir de la recension de l'ensemble des soutiens qu'ils reçoivent des autres acteurs de leurs réseaux (soutiens de l'intervenant sur le total des soutiens fournis aux jeunes). L'intensité du soutien exprime donc à la centralité de l'intervenant PQJ comme figure de soutien du jeune.

**Tableau 2. Les figures du soutien de l'intervention**

Les figures du soutien de l'intervention		
<i>L'intervention partagée</i>	<i>L'intervention cloisonnée</i>	<i>L'intervention centralisé</i>

Ces modèles sont des idéaux-types qui permettent de comprendre à travers la construction de pôles analytiques les dynamiques et processus à l'œuvre dans l'intervention PQJ. Toutefois, les pratiques d'intervention de chacun des intervenants du PQJ ne se situe ni tout à fait, ni totalement dans l'un de ces pôles. L'intervention est plutôt la combinaison de pratiques pouvant à la fois relever de l'un puis de l'autre de ces pôles et dont l'articulation donne la couleur locale à l'implantation du projet.

#### 6.1.1. Les interventions partagées

Parmi les intervenants PQJ qui jouent un rôle moins centralisé dans les soutiens fournis aux jeunes, deux portraits peuvent être identifiés. D'abord ceux qui ont davantage consacré leur travail à activer des liens et des ressources autour des jeunes afin de favoriser leur autonomie, leur qualification et leur insertion. La centralité de leur rôle comme acteur du soutien et agent de liaison s'atténue à mesure que l'intervention progresse. Leur présence centrale comme acteur de soutien se nuance peu à peu, laissant davantage place à d'autres acteurs et

ressources d'aide auprès du jeune dans une logique de transfert et une dynamique partenariale de «case management» ou de pratique interdisciplinaire et intersectorielle (Goyette, 1999; Goyette et al., 2005). L'intervenant PQJ s'efface peu à peu au profit des collaborations qu'il a su développer avec des partenaires locaux et régionaux et dont les relations sont orientées vers des objectifs communs autour du jeune. Bien plus que de développer de simples liens sous la forme de connaissance et reconnaissance de l'autre (groupes communautaires, organismes partenaires, institutions de la santé et des services sociaux ou de l'emploi et de la solidarité sociale), ces intervenants ont su créer de véritables dynamiques partenariales autour de l'objectif commun d'aider les jeunes aux portraits les plus sombres sortant des centres jeunesse à s'insérer socialement, professionnellement et à développer leur autonomie. Les jeunes ne sont plus seulement amenés à prendre connaissance de l'existence de ces organismes. Ces organismes sont mis à contribution des jeunes à travers l'intervention PQJ pour insérer le jeune dans un réseau décloisonné de soutien et de ressources.

Le second portrait de l'intervention partagée représente les intervenants qui inscrivent leur travail dans une dynamique d'affinités ou de tensions avec le centre jeunesse de façon obligée ou consentie. Leur position comme acteur du soutien des jeunes apparaît comme étant moins centralisée en raison de leur inscription dans le cadre de pratiques institutionnelles globalisantes et soutenantes. Ainsi, le soutien fourni par le centre jeunesse vient nuancer la centralité de l'intervenant PQJ comme acteur de soutien. C'est le cas des intervenants travaillant avec les plus jeunes. Ainsi, en raison de leur position d'expérimentation sociale, ces jeunes se retrouvent davantage soutenus par le centre jeunesse que ceux des autres terrains.

### **6.1.2. Les interventions cloisonnées**

Les interventions cloisonnées sont celles qui font du PQJ un espace de soutien refermé sui lui-même, offrant certes un lieu d'acquisition de connaissances et de compétences important mais qui, une fois les trois années du projet complétées, disparaîtra sans avoir agit auprès du jeune comme passeur vers d'autres ressources et comme vecteur de l'insertion. L'intervention peut être doublement cloisonnée lorsqu'elle ne prend pas sens comme un vaste projet de mise en mouvement du jeune dans l'ensemble des sphères de sa vie mais plutôt comme une intervention ciblée sur l'un des axes clés du projet-pilote d'intervention. Dans ce cas, les partenariats ne sont pas développés, les ressources du milieu sous-utilisées et la mise en relation du jeune avec celles-ci prend la forme d'accompagnement (ex. visites d'organismes) plutôt que d'utilisation de services. L'intervention est circonscrite autour d'une problématique et n'investit pas le réseau social du jeune. L'intervenant aux pratiques d'interventions cloisonnées aura un portrait du soutien neutre, c'est-à-dire n'apparaissant à la fois ni comme figure de complément des autres acteurs et vecteurs de l'insertion, ni comme figure de l'intervention psychosociale centrée sur le développement personnel du jeune. Il sera un acteur important du soutien et s'affirmera dans la moyenne des soutiens fournis par l'intervention sans s'en démarquer. Dans ce cas, les interventions sont pour l'essentiel centrées autour de l'emploi et l'employabilité (environ la moitié des soutiens totaux recensés fournis aux jeunes par l'intervention PQJ). Ces interventions utilisent très peu les ressources du réseau du jeune et de la communauté et restreignent la portée de l'intervention quant à l'insertion telle que prévue dans l'intervention planifiée au seul volet de l'emploi en évacuant le plus souvent l'aspect communautaire de ce travail. L'intervention en emploi a quand même le mérite de soutenir les jeunes qui en ont également besoin, mais n'aborde pas le jeune dans sa complexité et ne change en rien le contexte structurel dans lequel le jeune doit s'inscrire et déployer ses projets (ex. rapport au centre jeunesse, difficultés régionales à intégrer les jeunes

en emploi, le manque de ressource ou de réseautage des ressources pour les jeunes en difficulté, etc). À plusieurs égards, cette figure s'apparente à une figure de l'intervenant «agent d'emploi».

### **6.1.3. Les interventions centralisées**

Les interventions centralisées sont celles où l'intervenant PQJ est une figure très affirmée du soutien aux jeunes dans l'ensemble des sphères de sa vie (environ le quatre cinquième ou plus du total des soutiens fournis aux jeunes). L'intervention centralisée souligne l'importance du soutien fourni par l'intervention PQJ et la discrétion relative des autres acteurs quant aux soutiens fournis auprès des jeunes (moins du quart des soutiens totaux fournis à ceux-ci). L'intensité du soutien et la centralité de l'intervenant traduisent la vision de l'intervention que ces intervenants portent, étant davantage axés sur le développement psychosocial des jeunes où le relationnel est travaillé à partir d'une approche du «soi» et du «rapport aux autres» plus que dans une approche partenariale où d'autres acteurs sont mis à la contribution du jeune autour de ses besoins. La centralité de l'intervenant PQJ témoigne également qu'en dépit du travail de connaissance des ressources communautaires et de mise en relation avec celles-ci, ces acteurs ne sont pas intégrés dans une vision partenariale et dynamique de soutien du jeune, mais qu'ils sont introduits aux jeunes à travers la «référence personnalisée» de l'intervenant PQJ pour des besoins spécifiques. Les relations entre partenaires ne sont pas organisées en vue d'un objectif commun. Les pratiques d'intervention sont davantage sectorisées. C'est le cas des intervenants qui travaillent le rapport à soi (ex. estime de soi, confiance en soi, image corporelle, hygiène personnelle, connaissance de soi) et aux autres (ex. les bonnes manières en société, les façons d'agir avec les autres, de manifester son désaccord, l'expression de soi, le rapport à l'autorité, etc.) et où le travail sur l'insertion passe par un accompagnement ou une référence personnalisée des jeunes à un service.

## **6.2. Les soutiens en emploi fournis par l'intervention PQJ**

L'intervenant PQJ est le principal vecteur de soutien en emploi. Parmi l'ensemble des soutiens qu'il apporte aux jeunes, ceux recensés dans la sphère de l'emploi représentent en moyenne 30% du total des interventions soutenant qu'il déploie. Les intervenants se situent tous exactement ou très près de cette moyenne, à l'exception d'un intervenant qui se situe treize points au dessus de celle-ci, centralisant près de la moitié de ses interventions totales dans la sphère de l'emploi. Deux intervenants d'une même région sont légèrement sous la moyenne (d'environ cinq points), leur intervention étant moins centrée autour de cette sphère.

L'analyse inductive du matériau composé d'entretiens semi-dirigés réalisés en automne 2004 auprès des jeunes et des intervenants participants au PQJ (T6) a permis de faire ressortir que les pratiques de soutien en emploi se divisent selon quatre préoccupations d'intervention :

- préparer le jeune à être actif sur le marché du travail;
- soutenir la construction de l'expérience professionnelle du jeune;
- favoriser la persévérance et le maintien en emploi;
- insérer le jeune dans un réseau d'aide et de soutien en emploi.

### **6.2.1. Les soutiens à la vie autonome dans la sphère du logement fournis par l'intervention PQJ**

L'intervenant PQJ est le principal vecteur du soutien fourni au jeune dans la sphère du logement et de la vie autonome. Toutefois, c'est dans cette sphère que la présence soutenante des autres acteurs de leur réseau est la plus importante. Au total, environ le tiers des soutiens totaux fournis aux jeunes tous acteurs confondus se déploient dans cette sphère. Les interventions en vue de soutenir le jeune à la vie autonome dans la sphère du logement représentent un peu moins du un cinquième de l'ensemble des interventions déployées dans le cadre du PQJ pour soutenir le jeune au passage à la vie adulte. Pour tous les intervenants sauf un, cette sphère d'intervention constitue la deuxième ou troisième priorité d'intervention. Les interventions en vue de soutenir le jeune à la vie autonome dans la sphère du logement se distinguent en trois grandes catégories d'interventions :

- celles visant à préparer le jeune à la transition vers la vie autonome;
- celles visant à soutenir la construction de l'expérience vers l'autonomie des jeunes;
- puis finalement celles visant à insérer le jeune dans un réseau de support et de ressources à la vie autonome.

### **6.2.2. Les soutiens fournis par l'intervention PQJ à la gestion financière**

Le soutien fourni par l'intervention PQJ auprès des jeunes participants quant à la gestion de leurs finances représente environ 10% de l'ensemble des supports fournis par l'intervention, ce qui en fait la troisième sphère de soutien en importance de l'intervention PQJ. Le soutien de l'intervention quant à la gestion financière s'articule principalement autour :

- du support à l'acquisition de connaissances;
- des aptitudes et des habiletés à la gestion monétaire et au support à l'économie;
- à la gestion du rapport à la consommation et à l'argent;
- puis au développement de connaissances quant l'existence des services bancaires et au fonctionnement de ceux-ci.

### **6.2.3. Le soutien scolaire**

Le soutien scolaire fourni par l'intervenant PQJ auprès des jeunes participants représente moins du dixième des soutiens totaux qu'il déploie à travers l'intervention. Toutefois, malgré la proportion plutôt marginale des soutiens totaux que l'intervenant attribue au support scolaire, chaque participant dont l'aspect scolaire fait partie de son projet de qualification se voit recevoir un soutien important dans cette sphère de la part de l'intervenant PQJ. Conséquemment, c'est plutôt en raison du faible nombre de jeunes pour qui la scolarisation est une priorité d'intervention que les soutiens de l'intervenant dans cette sphère apparaissent moindres. Le soutien scolaire de l'intervenant PQJ est différencié selon le jeune. L'opportunité du retour à l'école fait généralement l'objet de discussions entre le participant et son intervenant ne serait-ce qu'au début du projet. Certains jeunes parlent de rester aux études ou de retourner aux études, mais sont peu motivés. L'école peut apparaître pour eux un moyen de sortir de leur environnement, se présentant comme une opportunité de liberté hors centre jeunesse. Même si certains jeunes éprouvent des difficultés scolaires, les études leurs sont présentées comme un moyen de faire une expérience qui leur sera utile dans la vie. Plus

encore, la plupart des intervenants PQJ ont fait valoir auprès des jeunes que la réalité du marché du travail nécessite aujourd'hui d'avoir au minimum un diplôme de secondaire 5.

#### **6.2.4. Relations interpersonnelles et insertion sociocommunautaire**

##### *Les soutiens au rapport à soi, aux autres et à la communauté fournis par l'intervention PQJ*

L'intervenant PQJ est le vecteur principal du soutien des jeunes dans la sphère des relations interpersonnelles ainsi que dans celle de l'insertion sociale et communautaire. Couplés, un peu moins du quart des soutiens totaux fournis aux jeunes par l'intervention se retrouvent dans ces sphères. Ce volet du soutien de l'intervention est sans doute le moins standardisé et celui qui exige le plus de créativité de la part de chacun des intervenants. Les réalités structurelles et conjoncturelles n'étant pas les mêmes selon les terrains, l'intervention quant au relationnel et aux ressources de la communauté s'est construite localement et intuitivement. Le résultat n'en est pas moins riche et intéressant. Ces pratiques soutenant se divisent selon trois grandes préoccupations d'intervention : le soutien quant au rapport à soi, quant au rapport aux autres puis au rapport à la communauté.

##### *Soutiens quant au rapport à soi*

Le soutien de l'intervenant PQJ autour du rapport à soi du jeune rassemble les interventions visant à soutenir le jeune participant dans le développement de la confiance en soi, de l'estime de soi, de la connaissance de soi (intérêts, potentiels, aptitudes et valeurs personnelles) et de l'image de soi. Ces soutiens se rapprochent de ceux apportés par l'intervention psychosociale. L'intervenant offre également un soutien aux jeunes quant à la gestion de ses émotions (colère, stress, anxiété, agressivité, impulsivité, etc.), de ses attitudes et de ses comportements. Un soutien spécifique est apporté dans le cas d'abus physiques et sexuels ou encore de troubles psychologiques (inconfort dans les lieux publics, état dépressif, idéations suicidaires).

##### *Soutiens quant au rapport aux autres*

Le soutien de l'intervenant PQJ autour du rapport aux autres du jeune rassemble les interventions sur les enjeux psychosociaux du relationnel puis celles sur le réseau des participants.

Les soutiens quant aux enjeux psychosociaux du relationnel fournis par l'intervenant PQJ se traduisent par une aide et un support à la résolution de conflits (ex. conflits et tensions entre le jeune et ses parents ou des amis) sous forme de conseils, d'écoute et d'accompagnement comme médiateur de conflits. L'intervenant PQJ offre également un soutien dans la sphère du relationnel à travers des discussions avec le jeune quant à l'importance d'établir des relations saines et aborde les questions du respect des autres, de la confiance en les autres, de l'écoute de l'autre, de l'intimité, du rapport à l'autorité ainsi que de l'importance de la communication et de la collaboration aux autres. Finalement, il offrira un soutien afin d'aider le jeune à parler de ses dépendances et à tenter de trouver une voie vers l'autonomie à travers ou au-delà de celles-ci.

Les interventions sur le réseau des jeunes visent quant à elles à soutenir ce dernier dans le choix de ses relations en identifiant la nature de celles-ci et la qualité du soutien de chacun des acteurs de son réseau. Il soutient le jeune dans ses choix en vue de modifier son réseau, soit en l'encourageant et le supportant dans le grand ménage des amis «nuisants», ou en l'incitant à

diversifier son réseau et à se tourner vers des lieux sociaux plus positifs à travers notamment l'insertion dans de nouvelles activités sociales et sportives.

### *Soutiens quant au rapport à la communauté*

Les soutiens de l'intervenant quant au rapport à la communauté se distinguent en une préoccupation d'intervention et trois pratiques partenariales.

L'intervenant soutiendra d'abord le jeune en lui donnant de l'information sur les ressources disponibles (services, institutions, organismes, etc.) dans l'ensemble des sphères pour lesquelles le jeune participant pourrait avoir besoin de soutien (logement, emploi, scolaire, santé physique et mentale, grossesse, services municipaux). Ces informations sont parfois colligées et présentées au jeune sous forme de bottin des ressources disponibles. Dans certains cas, les jeunes s'impliquaient dans la création de ce guide-ressources, étant chargés de rassembler les informations ou de vérifier les coordonnées de chacune des ressources mentionnées. D'autres fois, le bottin était plutôt un aide-mémoire des ressources visitées et se construisait au fur et à la mesure que les interventions de mise en relation avec ces ressources progressaient. Finalement, certains intervenants utilisaient la navigation Internet comme façon d'informer le jeune sur les ressources disponibles dans la communauté. Cette forme de soutien en information sur les services et ressources de la communauté était davantage pratiquée avec les jeunes participants pour qui les sorties à l'extérieur étaient difficiles ou proscrites (ex. jeunes sous encadrement sécuritaire, en centre de désintoxication ou encore en prison).

Les interventions partenariales peuvent être regroupées sous trois formes idéales typiques de pratiques : la pratique de référence personnalisée, la pratique en réseau (ou case management) puis la pratique interdisciplinaire et intersectorielle (Panet-Raymond, 2003 : 46).

**La pratique de référence personnalisée** s'inscrit, dans un processus d'intervention individualisé et sectorisé, où les besoins sont lus au travers des prismes professionnels, disciplinaires ou organisationnels. Si un besoin analysé urgent ou important se présente chez la personne, elle est transférée dans un autre organisme qui pourra répondre à ce besoin. Dans ce cadre, il n'y a pas de travail ensemble autour du jeune et de son problème, au-delà de la référence et parfois il n'y a pas de suivi individualisé en commun.

La pratique de référence personnalisée prend la forme, dans les interventions du Programme de Qualification des Jeunes, d'accompagnement et de mise en relation avec a) différents programmes d'aide et de soutien puis b) différents organismes, services et ressources de la communauté. À travers l'intervention, le jeune est amené vers un programme, un projet, un service ou un organisme duquel il recevra alors des ressources sans toutefois qu'il n'y ait organisation de ces ressources autour du jeune.

**La pratique en réseau** équivaut à une pratique multidisciplinaire réalisée à l'image d'une course à relais, où chacun se transmet des informations ou un dossier, afin de mieux servir les clients dans une perspective de continuum ou de réseaux intégrés de services, tout en se cantonnant aux pratiques traditionnelles institutionnelles qui ciblent l'individu et son réseau. On travaille parallèlement. Le « case management » et le plan de services individualisés constituent des dimensions fréquentes de la mise en place d'un réseau de services intégrés. Si ces pratiques contribuent à assurer une continuité des soins et leur complémentarité, pour répondre aux besoins des personnes, elles ne permettent pas toujours de sortir de « la logique fragmentée de la sectorisation » (White et al., 2002 :26) même si elles font appel à des

organismes communautaires. On parlera de coordination administrative et de rapprochement intrasectoriel.

La pratique en réseau ou le «case management» prend la forme, dans les interventions du Programme de Qualification des Jeunes, d'organisation et d'orchestration par l'intervenant des services d'un ensemble d'organismes, programmes ou institutions autour des besoins des jeunes sans qu'il n'y ait d'échanges ou de collaborations entre ceux-ci. L'intervention est coordonnée mais pas concertée.

**La pratique interdisciplinaire et intersectorielle** exige que les intervenants d'une même équipe travaillent tous « vers » un même objectif. « Sans perdre l'identité qui lui est propre, chaque discipline s'influence mutuellement et se transforme réciproquement » (Ordre professionnel des travailleurs sociaux du Québec, 1996, p.3). Dans cette perspective « transinstitutionnelle », les partenaires ont des interactions les uns avec les autres, de même que des interactions bilatérales/interactives avec les sujets vus dans leur globalité, leur environnement et leur communauté. Cette conception des pratiques partenariales implique donc qu'il y ait, au sein d'un projet d'intervention, des collaborateurs en mesure d'intervenir sur plusieurs sous-systèmes de l'environnement (Goyette, 1999). Elle implique également que soit prise en compte la complexité des situations des jeunes. Les interventions dans ce contexte laisseront plus de place au travail ensemble auprès du client, mais aussi auprès des autres composantes de ses problèmes.

La pratique interdisciplinaire et intersectorielle prend la forme dans les interventions du Programme de Qualification des Jeunes de l'établissement de partenariats qui font appel à des acteurs multiples et complémentaires. Les acteurs ne sont plus cloisonnés dans les frontières de leurs compétences et territoires d'intervention, mais mettent plutôt en commun leurs ressources dans une dynamique cumulative et productive de soutien au jeune.

Il faut bien comprendre que ces modèles « purs » sont davantage nuancés dans la réalité. Ainsi, dans un territoire il est possible de retrouver une dominante de pratiques de référence personnalisée qui cohabite avec quelques pratiques en réseau. Toutefois, chaque territoire a aussi sa «culture d'intervention» partenariale. Dans certaines régions, les intervenants ont contribué à la création d'une dynamique partenariale riche où un ensemble d'acteurs est amené à travailler de façon concertée autour des jeunes. Dans une autre région, des organismes, tout en n'étant pas reliés dans des collaborations formalisées et concertées, ont toutefois été nombreux à être introduit autour du jeune à travers la référence personnalisée, coordonnée par l'intervenant sous forme de «case management». Finalement, dans une autre région, un intervenant n'a pas développé de pratiques interdisciplinaire et intersectorielle ou de pratique en réseau afin de mettre en relation ses jeunes à la communauté. Il a plutôt soutenu ses jeunes en leur donnant essentiellement des informations sur l'existence d'organismes, leurs mandats et ressources. Ainsi, les pratiques d'information du jeune sur les ressources disponibles et de référence personnalisées se retrouvent à une intensité différente mais partout, tandis que les pratiques en réseau se font plus rares et celles interdisciplinaires et intersectorielles font figures exemplaires.

### 6.3. Les soutiens offerts par les autres acteurs

L'intervention prend assise et se déploie dans des espaces de relations définis entre le jeune et de nombreux acteurs qui sont eux aussi déterminants dans l'évaluation des trajectoires des jeunes au sein du PQJ. Ces acteurs, de par leur présence ou leur absence, leurs actions et l'effet de celles-ci sur la trajectoire d'expérimentation sociale du jeune, seront producteurs de dépendance ou vecteurs d'interdépendance constructive chez ce dernier. Ainsi, l'analyse qualitative de la nature et des contextes des soutiens permet de développer une compréhension dynamique et multiplexe des cadres relationnels au sein desquels se réalisent l'intervention et de constater que, en définitive, un soutien exprimé n'a pas les mêmes retombées selon la nature du rapport entre le jeune et l'acteur en relation. Mais encore, un soutien exprimé peut agir comme vecteur de l'autonomie, de la qualification ou de l'insertion du jeune tout comme il peut être un blocage suffisamment important pour faire échec aux interventions dans ces trois axes.

En excluant l'intervenant PQJ des soutiens fournis par l'ensemble des acteurs, la famille immédiate est la catégorie d'acteurs la plus soutenante des jeunes participants au projet (environ le tiers des soutiens totaux reçus recensés), suivi par les centres jeunesse (près du quart des soutiens totaux reçus recensés) puis des autres institutions (environ un dixième des soutiens totaux reçus recensés). Les amis et la famille des amis, la famille élargie puis le conjoint et la famille du conjoint reviennent comme figure du soutien en proportion équivalentes, soit représentant chacun près d'un dixième des soutiens totaux reçus recensés. Les soutiens reçus recensés restants proviennent des autres acteurs présents dans la vie du jeune (collègues de travail, patron, groupes communautaires et autres ressources alternatives du milieu).

Les soutiens fournis par les acteurs autres que l'intervenant PQJ se distribuent parmi plusieurs sphères de soutien. Le logement est la sphère où un peu plus du tiers des soutiens totaux reçus par les jeunes sont recensés. L'emploi est la seconde sphère de soutien en importance, près du cinquième des soutiens totaux reçus y sont recensés, suivi de la sphère financière (rassemblant un peu plus du dixième des soutiens totaux reçus recensés) puis de la sphère du soutien scolaire et du soutien émotif. Les soutiens à l'insertion socio-communautaire et les soutiens non-spécifiques fournis par l'ensemble des acteurs à l'exception de l'intervenant PQJ sont plutôt marginaux et chacune de ces sphères ne représente que moins du dixième des soutiens totaux reçus recensés. Finalement, les sphères de la grossesse et vie de couple et des relations interpersonnelles sont celles où les jeunes affirment être le moins supportés par les membres de leur réseau.

Situer l'intervention au cœur des soutiens fournis aux jeunes au moment de leur passage à la vie adulte permet de comprendre en quoi et comment l'intervenant se pose comme agent de changement, d'insertion et de stabilité dans la vie du jeune. L'intervenant PQJ est sans conteste la figure de soutien principale des jeunes, peu importe le terrain d'implantation du projet-pilote ou la position d'expérimentation sociale des jeunes participants. Au total des deux périodes observées (pendant qu'ils reçoivent des services des centres jeunesse, après la transition hors institution), l'intervenant PQJ assume près du trois quart des soutiens totaux fournis aux jeunes. Replacé dans le cadre des réseaux de soutien des jeunes, l'intervenant PQJ assume de deux à cinq fois plus de soutiens que l'ensemble des autres acteurs présents et soutenant dans la vie des jeunes. Toutefois, l'intensité du support de l'intervenant PQJ varie selon le contexte d'implantation du projet-pilote dans chacune des régions. Ces contextes

agissent comme éléments facilitant ou bloquant le déploiement de l'intervention PQJ. Ainsi, l'intensité de la relation de soutien varie considérablement en fonction de la qualité du dynamisme sociocommunautaire et du réseautage des organismes d'aide à la jeunesse, du climat et de la philosophie d'intervention du Centre jeunesse, de la position d'expérimentation sociale des jeunes participants au projet, de la qualité du support des autres acteurs présents dans les réseaux des jeunes et de la philosophie d'intervention de l'intervenant PQJ.

## **CHAPITRE 7. LES TRAJECTOIRES DES JEUNES**

## CHAPITRE 7. LES TRAJECTOIRES DES JEUNES

Comment expliquer les résultats différents d'un jeune à l'autre dans un même contexte d'intervention ? Il apparaît clair que les caractéristiques personnelles des jeunes structurent leur évolution dans le cadre d'un projet tel que le PQJ. Mais ces caractéristiques sont insuffisantes pour expliquer les différences d'évolution de jeunes ayant le même type de caractéristiques au départ. Deux dimensions apparaissent importantes : l'intervention elle-même dans ses multiples dimensions (relation avec l'intervenant, capacité à mobiliser le jeune, à tenir compte de ses motivations) et son articulation avec les soutiens. Dans plusieurs cas, la présence de soutiens vient renforcer les effets de l'intervention, tandis que dans d'autres, elle les annule ou les affaiblit. Dans d'autres cas encore, l'absence de soutien limite la portée de l'intervention.

Pour les fins de l'analyse, nous définissons les acteurs de soutien forts comme étant les acteurs qui « font la différence », c'est-à-dire qui permettent d'inscrire le jeune en mouvement dans une démarche vers un projet, qu'il soit défini de façon précise ou large, et qui agit comme accompagnateur dans ses démarches ou comme vecteur de son développement vers l'autonomie, la qualification, l'insertion sociale et professionnelle. Ces acteurs de soutiens forts sont majoritairement regroupés parmi les deux premières catégories d'acteurs du soutien du jeune en importance. Au moment de la prise en charge par les centres jeunesse, ces deux catégories d'acteurs en importance sont d'abord ceux qui s'inscrivent dans les cadres de l'intervention en centre jeunesse (à l'exception de l'intervenant PQJ) et ensuite vient la famille immédiate. Suite au passage vers la vie adulte, la famille immédiate devient le premier acteur vecteur de soutien, suivie de la catégorie des autres acteurs (organismes communautaires, collègues de travail, patron, etc.). Peu importe la position d'expérimentation sociale du jeune (sous la charge des centres jeunesse ou après la prise en charge par le centre jeunesse), ces deux premières catégories d'acteurs fournissent à eux seuls plus de la moitié des soutiens totaux recensés auprès des jeunes. Toutefois, certains acteurs, qui apparaissent comme étant marginaux en « nombre » de soutiens versés auprès du jeune, sont parmi les acteurs qui « font la différence ». Ils contribuent à l'inscription du jeune dans une démarche d'élaboration d'un projet pour soi et dans la société. Ainsi, l'articulation du rôle de l'acteur de soutien fort selon le contexte sociorelationnel dans lequel s'inscrit le jeune au moment de la transition produit différentes retombées au moment du passage à la vie adulte. Nous présenterons synthétiquement deux figures analytiques, les jeunes qui semblent ne pas avoir bougé, figés dans l'immobilisme au cœur des difficultés et les jeunes qui semblent être passés d'une situation d'errance vulnérabilisante à une situation d'errance constructive.

L'errance vulnérabilisante peut être définie comme une retombée processuelle sur la trajectoire d'un jeune qui cumule des expériences qui ne s'articulent pas autour d'un projet fédérateur. Les bifurcations de trajectoire traduisent une dynamique de recul, de replis et d'instabilité, entraînant un sentiment d'échec, d'impuissance ou de perte de contrôle sur sa vie. Dans ces cas, l'expérience ne se traduit pas en apprentissage.

L'errance constructive représente plutôt un travail de quête et de construction de soi (identité personnelle, de travailleur, comme membre d'une communauté) à travers l'expérience sociale mouvante du jeune. À travers une trajectoire d'expériences juchée de bifurcations, le jeune est appelé à définir un peu plus qui il est et vers où il va. Cette errance est constructive en ce qu'elle formule l'expérience comme apprentissage qui sert à donner un sens à « soi » et à son projet.

## 7.1. La figure de l'immobilisme

L'immobilisme des trajectoires des jeunes qui se situent dans la dépendance à leur entourage vulnérabilise leur trajectoire. Leur situation d'errance vulnérabilisante s'explique par des facteurs reliés à la relation avec l'intervenant, aux caractéristiques des jeunes (passé, ressources personnelles) et aux réseaux dans lesquels ils s'insèrent. On retrouve deux figures majeures : les jeunes garçons criminalisés et les jeunes filles inscrites dans une hyperdépendance (dépendance affective généralement), voire dans des réseaux de prostitution. La consommation de drogues et d'alcool renforce le maintien dans la dépendance et l'absence de prise en main. Chez les garçons, certains sont davantage dans la drogue que dans la criminalité. Dans ces cas, les intervenants n'ont pas accroché les jeunes au processus, malgré la mise en place d'activités reliées à l'autonomie et à la recherche d'emploi. Il arrive fréquemment en effet que les jeunes n'ont que très peu expérimenté du point de vue de la qualification ou de l'insertion sociale dans des réseaux non délinquants. Ce sont généralement ceux qui s'inscrivent dans des réseaux fortement criminalisés comme les gangs de rue. D'autres peuvent sembler motivés, mais n'arrivent pas non plus à sortir d'un réseau nuisible à cause de leur consommation de drogues.

L'intervention est rendue d'autant plus difficile que les jeunes ont des ressources personnelles ou sociales, mais ne se donnent pas les moyens de construire un projet de qualification et de vie dans le droit chemin ou évoquent des rêves de grandeur. Les intervenants éprouvent également des difficultés à identifier et travailler les réseaux des jeunes qui se méfient et refusent d'entrer dans les détails de leurs fréquentations. En fait, ces jeunes demeurent statiques et ne profitent pas des opportunités offertes par le projet. Certains jeunes ont des relations familiales elles-mêmes inscrites dans des réseaux criminels. D'autres pourraient bénéficier de relations aidantes auxquelles ils ne font pas appel et vers lesquelles les intervenants n'ont pas réussi à les orienter.

L'importance relative de la famille immédiate et des centres jeunesse, couplée à la transformation de leurs rôles de soutien suite au passage à la vie adulte permet de mettre en lumière l'existence d'une figure critique de l'isolement social chez les jeunes pris en charge par les centres jeunesse. Cette figure critique de l'isolement social correspond au jeune « sans famille » qui est inséré dans une dynamique sociorelationnelle de dépendance vulnérabilisante à l'égard du centre jeunesse. Ce jeune se trouve alors tourné vers les centres jeunesse, ressource qui disparaîtra à la fois subitement et complètement au moment de la majorité. Cet effet choc sur les repères du soutien des jeunes est d'autant plus accentué que la durée du placement est importante, que l'affaiblissement du lien relationnel familial est marqué (ex. des tensions sporadiques au conflit qui persistent jusqu'à la rupture complète du contact avec le parent) et que cette situation relationnelle est permanente. Sans soutien au passage à la vie adulte, ces jeunes éprouvent plus de difficultés à se stabiliser au niveau résidentiel, relationnel et professionnel et le poids de la transition et de leurs difficultés se fait d'autant plus sentir pour ceux-ci. À défaut d'avoir des acteurs de soutien forts dans leur réseau, ils tentent d'obtenir du soutien de la part d'acteurs peu souteneurs et qui en définitive renforcent la dynamique d'instabilité dans laquelle ils s'inscrivent. C'est le cas de figure des jeunes, qui suite à l'échec de la stabilisation résidentielle en logement autonome et en l'absence d'un filet protecteur parental, permettant d'absorber les contrecoups de leur expérience vers l'autonomie, se tournent vers le support de leurs amis. L'homophilie des liens entre les jeunes étant fort, les jeunes se trouvent souvent avec d'autres jeunes au même profil, qui disposent eux aussi de peu de ressources ou qui sont également insérés dans des dynamiques sociorelationnelles de dépendance vulnérabilisante à l'égard d'un réseau d'acteurs nuisants (le cas des réseaux de prostitution, des gangs de rue ou des amis de délits). Chez ces jeunes

démunis de la présence d'acteurs de soutien forts, la centralité des acteurs du centre jeunesse dans leur réseau de soutien avant leur passage à la vie adulte est l'un des facteurs renforçant considérablement leur vulnérabilité et un facteur prédictif de leur entrée dans un processus d'errance non-constructive au moment de leur transition hors institution. Toutefois, loin d'être figé, ce portrait processuel de la transition vers l'autonomie des jeunes aux profils les plus sombres peut être renversé par la présence d'un acteur soutenant et significatif capable de transformer l'errance vulnérabilisante en errance constructive.

## **7.2. La figure de la mise en mouvement constructif**

Il apparaît clairement que les jeunes se situant dans cette trajectoire ont grandement bénéficié de l'intervention PQJ de façon directe et indirecte. Pour ce qui est de l'action directe, les intervenants ont mis en place des activités en faveur de l'autonomie et de la qualification et sont également intervenus sur leur réseau (analyse des situations de dépendance vis-à-vis du conjoint, orientation vers le réseau primaire, sollicitation de la collaboration des parents). L'intervention a également eu des effets indirects tels que l'inscription dans un réseau d'amis ou de collègues de travail suite à une expérience vécue grâce au PQJ : retour aux études, stage, etc.

L'intervenant PQJ joue alors le rôle d'accompagnateur de projet. L'accompagnateur de projet est la figure forte du soutien des jeunes. Le soutien de cet acteur se déploie dans une dynamique d'interdépendance constructive et s'inscrit au cœur du projet du jeune et favorisant le déploiement de celui-ci : l'interdépendance marque le rapport aux autres réciproques qui consacre la mise en projet du jeune. Ce dernier ne fait pas que prendre l'aide, il apprend comment aller la chercher de manière autonome. Ainsi, à travers de sa présence fortement soutenance, le jeune bénéficie de support dans sa démarche d'exploration de soi, de ses habiletés et compétences dans les différentes sphères de sa vie. L'accompagnateur de projet fournit par son soutien un filet de sécurité satisfaisant au jeune. Ce dernier sait que peu importe la direction que prendra son projet, le temps qu'il y mettra pour y arriver et les bifurcations de trajectoires qui se produiront en cours de route, il pourra compter sur le soutien de cet acteur. L'accompagnateur peut se manifester également sous la forme d'un partenaire de projet (ex. le conjoint ou l'ami dans le cas du projet de vie en logement autonome). La relation partenariale doit toutefois ne pas travestir un désir d'emprise sur le jeune mais plutôt une volonté de participation à la co-construction d'un espace de réalisation commun. Cet espace est régi par l'équité des partenaires et une certaine rétribution ou réciprocité des échanges.

Cette relation de soutien est la plus forte et celle pour qui les retombées processuelles sont les plus constructives en regard du projet du jeune. Plusieurs jeunes filles s'émancipent grâce à l'intervention qui a mis l'accent sur l'analyse de leur réseau et surtout de leur relation amoureuse, certaines jeunes filles qui avaient un profil de dépendance marquée sont dans un processus d'émancipation avec la définition d'un projet de qualification et avec la reconstitution d'un réseau social positif suite à une rupture.

On retrouve le même type de processus avec les jeunes garçons qui se stabilisent et voient apparaître dans leur vie une nouvelle figure, indirectement via l'intervention, qui va contribuer à cette stabilité nouvelle : un stage qui conduit à un emploi, une formation qui conduit à la constitution d'un réseau d'amis. Ils bénéficient également du soutien de membres

de leur famille ou de leur famille d'accueil dont la collaboration avec l'intervention accentue la mise en action.

L'imbrication des interventions dans les trois domaines, combinées aux soutiens (ou absence de soutiens) et aux ressources des jeunes (financières, ressources personnelles, habiletés sociales) conduit à différents cas de figure ou types de projets.

La notion de projet fait référence à la définition d'un cheminement permettant de soutenir le passage à l'âge adulte d'un point de vue matériel et financier. Il implique donc au premier chef le parcours scolaire ou professionnel, mais pas seulement. L'idée de projet fait aussi référence à l'importance de se projeter dans l'avenir.

Il s'agit la plupart du temps de projets d'emplois ou de vie. Ils peuvent avoir été définis antérieurement ou au contraire avec l'accompagnement de l'intervenant dans le cadre du PQJ. L'intervenant a en effet pu aider le jeune à définir ses champs d'intérêts (domaine ou type d'emploi), les moyens d'y arriver (formation, stage), de façon abstraite ou par des expérimentations concrètes. Pour cela, il n'est pas rare que l'intervenant ait orienté le jeune vers d'autres programmes d'insertion professionnelle. Le partenariat avec d'autres ressources est un élément central de la mise en action des jeunes à travers l'activation d'un projet. Les projets de vie peuvent inclure un projet d'études et/ou professionnel mais pas systématiquement. Il peut s'agir d'aller vivre en appartement avec son ami/e, retourner vivre chez ses parents. Ce sont des projets de court terme mais autour desquels se cristallise la motivation d'un jeune.

Il est frappant de constater que la quasi-totalité des jeunes étant dans une situation d'immobilisme n'ont pas de véritable projet. À l'inverse, ceux qui sont dans la trajectoire de mise en mouvement constructif ont presque tous des projets.

S'il n'est pas pertinent d'associer un type de projet à un type de trajectoire, il est néanmoins possible de formuler l'hypothèse selon laquelle plus l'intervention fonctionne auprès d'un jeune (incluant la combinaison avec les formes de soutiens), plus celui-ci aura pu définir un projet de vie ou de qualification concret.

Certains jeunes ont des projets forts qui guident leur cheminement dans le cadre du PQJ, comme le choix d'un métier qui va impulser un retour aux études ou la réalisation d'un stage, ou une grossesse. Les projets de qualification qui rentrent dans cette catégorie sont considérés comme forts parce qu'ils motivent fortement les jeunes, mais aussi parce que les moyens de les réaliser sont bien définis, voire, dans quelques rares cas, parce qu'ils sont en voie d'être atteints. Les jeunes qui ont ce type de projet, principalement des jeunes majeurs, ont deux principaux soutiens : le soutien familial et leurs ressources personnelles. Il sera intéressant d'examiner le maintien de tels projets dans le temps. Permettent-ils une stabilité salvatrice ou au contraire vont-ils contribuer à démobiliser des jeunes peu motivés ?

L'autre figure marquante des effets de l'intervention est paradoxalement l'absence de projet. Trois facteurs peuvent expliquer cette absence de projet. D'une part, le facteur temps ne permet pas encore de voir l'évolution d'un jeune comparé aux autres participants parce qu'il est arrivé plus tard dans le projet ou parce qu'il manque de maturité. Plusieurs jeunes se retrouvant dans les trajectoires moins favorables, celle de l'immobilisme et celles

intermédiaires à celles présentées plus haut ont moins de 18 ans ou ont commencé à participer plus tard que les autres. C'est notamment le cas des jeunes de Batshaw. D'autre part, l'intervenant n'a pas eu de prise sur eux et n'a pas pu travailler leur mise en action en raison de l'instabilité de leur participation (fugues, réseaux criminels...). Enfin, dans certains cas, les intervenants ont mis l'accent sur d'autres dimensions plus urgentes ou identifiées comme prioritaires par les intervenants comme l'estime de soi, la stabilité résidentielle, la grossesse, etc.

Il apparaît donc fondamental de rappeler qu'une des spécificités d'un projet tel que le PQJ est d'intervenir de façon décloisonnée en soutien auprès de jeunes en transition. L'intervention n'a pas de finalité en soi mais constitue un moyen d'action. Elle ne doit pas conduire les jeunes à un état stable mais au contraire les mettre en mouvement pour leur permettre d'être des acteurs à part entière de leur propre cheminement. C'est pourquoi la notion de projet s'avère si pertinente pour illustrer l'impact du PQJ.

Or, si les dernières analyses ont pu montrer l'importance du rôle du PQJ dans la mise en mouvement des jeunes du PQJ à partir d'une lecture de leur trajectoires et de leur soutien, il nous est maintenant possible de confronter ces analyses en envisageant l'évolution des jeunes au travers d'indicateur quantitatif.

## **CHAPITRE 8 : ANALYSE DU CHEMINEMENT DES JEUNES**

## CHAPITRE 8 : ANALYSE DU CHEMINEMENT DES JEUNES

Cette partie présente dans un premier temps, l'évolution des scores des jeunes concernant leur profil de sévérité et leurs dispositions personnelles au cours de quatre temps de mesure. Dans un deuxième temps, sont exposés les scores des jeunes à l'ACLSA, cette fois pour sept temps de mesure.

### 8.1. Caractéristiques de la sévérité du profil et des dispositions personnelles

Afin de se doter d'un regard sur l'évolution des jeunes du PQJ, les intervenants ont développé une procédure qui visait à établir les différentes caractéristiques de sévérité et les dispositions personnelles des jeunes à différents moments. Dans le cas de la sévérité du profil, il s'agit pour les intervenants, en reprenant le dossier PQJ du jeune, de distinguer sur une échelle se situent entre 0 et 2, par exemple si pour la dimension du réseau social : (0) le jeune a un réseau fonctionnel et diversifié ; (1) le jeune a un réseau limité ; et (2) le jeune n'a pas de réseau significatif. Plus le score est élevé à cette échelle, plus le profil du jeune est sévère. Dans le cas des dispositions personnelles, il s'agit pour l'intervenant de distinguer, également sur une échelle de 0 à 2, par exemple si pour la dimension de l'expérience du succès : (0) absence ; (1) au moins un succès ; (2) témoigne de plusieurs succès. Un score élevé à cette échelle démontre de bonnes dispositions personnelles chez le jeune.

Lors d'une rencontre d'équipe, les intervenants ont tous pu se familiariser avec cette grille et du même coup, s'entendre sur la manière d'opérationnaliser certaines définitions plus subjectives. De plus, à chaque temps de mesure, chacun des intervenants a validé son point de vue sur le jeune avec la coordonnatrice provinciale, assurant ainsi une certaine uniformité dans la manière d'évaluer les jeunes.

La grille de sévérité du profil compte neuf dimensions et la grille sur les dispositions personnelles en compte douze<sup>5</sup>. Pour la grille de sévérité, nous disposons de quatre temps de mesure (deux mois après admission de jeune dans le PQJ, juin 2004, septembre 2004 et juin 2005) et de trois pour la grille de dispositions personnelles (le temps de juin 2004 n'est pas disponible).

Le tableau 3 présente les scores moyens de sévérité du profil obtenus par les jeunes pour chacun des intervenants. En comparant les intervenants entre eux, à chacun des temps de mesure, les données ne révèlent aucune différence significative dans les scores de sévérité

---

<sup>5</sup> Pour la grille de sévérité les dimensions sont : Histoire de placement; Scolarité; Projet d'avenir (qualification : formation/emploi) ; Projet de vie (autonomie, vie indépendante) ; Présence d'un réseau social (lien significatif) ; Handicap intellectuel (limites) ; Délinquance ; Toxicomanie ; Santé mentale (anxiété, dépression, ou autres problèmes de santé mentale). Pour la grille des dispositions personnelles, les dimensions sont : Intelligence/talent spécifique ; Imaginaire/capacité de mentaliser, de symboliser ; Vie spirituelle/foi ; Sens de l'humour ; Sentiment d'ancrage ; Capacité de se projeter dans le temps (en général) ; Charisme ; Apparence invitante ; Curiosité/ besoin de savoir, de comprendre ; A déjà fait l'expérience du succès ; Capacité de percevoir ce qu'il suscite chez les autres ; Capacité à rebondir (résilience). Toutefois, en raison d'un grand nombre de données manquantes, la dimension Vie spirituelle/foi a été retirée de l'échelle. La consistance interne des échelles est satisfaisante et valide. L'échelle de sévérité du profil a un alpha de ,6987 et celle des dispositions personnelles est encore davantage consistante, son alpha est ,8667.

selon les intervenants, ni dans les écarts entre les T1 et T7<sup>6</sup>. Donc, de façon générale, les jeunes ne sont pas différents selon les intervenants, ni au départ ni à l'arrivée.

**Tableau 3. Évolution du score moyen de sévérité du profil des jeunes, selon l'intervenant PQJ, au cours des 4 temps de mesure**

Intervenant	Score Sévérité du profil T1	Score Sévérité du profil T5	Score Sévérité du profil T6	Score Sévérité du profil T7	Ecart entre T1 et T7	n
11	8,71	8,57	7,00	5,71	3,00	7
12	10,00	7,00	7,25	5,63	4,38	8
21	8,50	8,00	7,50	5,88	2,63	8
22	10,75	9,63	8,88	8,50	2,25	8
31	9,50	8,50	6,12	5,75	3,75	8
32	10,71	8,86	10,17	7,43	3,29	7
41	9,57	9,14	8,43	7,57	2,00	7
42	10,88	9,00	7,50	5,88	5,00	8
Total	9,84	8,57	7,78	6,52	3,31	61

Cependant, pour tous les intervenants, le score moyen de sévérité du profil de l'ensemble de leurs jeunes respectifs s'est amélioré et, à la fin des quatre temps de mesure, il y a un écart moyen de 3,3 points d'amélioration (entre 2,25 et 5). La différence dans le score moyen de sévérité du profil entre les temps de mesure est significative, le score moyen diminue statistiquement à chaque temps ( $p < ,001$   $\eta^2 = ,423$ ) et la relation entre ces deux variables est assez forte. On peut donc dire que la sévérité moyenne du profil pour l'ensemble des jeunes est moins importante au terme du PQJ qu'elle ne l'était au début.

Les résultats des analyses des scores moyens à l'échelle des dispositions personnelles selon les intervenants révèlent des différences entre les intervenants à tous les temps de mesure, ainsi que dans l'écart moyen entre le T1 et le T4. Pour certains intervenants (11, 21, 42), leurs jeunes respectifs ont des dispositions personnelles nettement moins favorables que pour d'autres (12, 22) au début du programme.

<sup>6</sup> Afin que l'écart entre le premier et le dernier temps de mesure soit un indicateur positif de l'amélioration des jeunes, nous avons, dans le cas de la sévérité des profils, calculé T1-T7. Concernant les dispositions personnelles, nous avons calculé T7 -T1. Dans les deux cas, plus l'écart est grand, plus l'amélioration est importante.

**Tableau 4. Évolution du score moyen de dispositions personnelles des jeunes selon l'intervenant PQJ, au cours de 3 temps de mesure**

<b>Intervenant</b>	<b>Score Dispositions Personnelles T1</b>	<b>Score Dispositions Personnelles T6</b>	<b>Score Dispositions Personnelles T7</b>	<b>Ecart entre T7 et T1</b>	<b>n</b>
11	4,57	8,71	10,86	6,29	7
12	10,75	13,75	19,25	8,50	8
21	5,38	11,75	17,88	12,50	8
22	10,50	13,50	13,50	3,00	8
31	7,88	14,88	17,00	9,13	8
32	8,00	13,57	15,86	7,86	7
41	7,86	10,14	13,43	5,57	7
42	5,38	11,50	15,00	9,62	8
<b>Total</b>	7,57 êta=,541**	12,30 êta=,487*	15,44 êta=,584**	7,87 êta=,679***	61

Pour tous les intervenants, le score moyen à l'échelle de dispositions personnelles de l'ensemble de leurs jeunes respectifs s'est amélioré et, à la fin des quatre temps de mesure, il y a un écart moyen de 7,9 points d'amélioration entre le T1 et le T4 (entre 6,3 et 12,5). De plus, la différence dans les scores moyens des dispositions personnelles entre les temps de mesure est significative ; le score moyen augmente statistiquement à chaque temps ( $\rho < ,001$   $\hat{\eta} = ,620$ ).

**Tableau 5. Distribution des écarts entre le T1 et le T4**

	<b>Moyenne</b>	<b>Médiane</b>	<b>min</b>	<b>max</b>	<b>Écart type</b>
<b>Sévérité du profil</b>	3,31	3	-2	9	2,446
<b>Dispositions personnelles</b>	7,87	8	1	19	4,060

En s'attardant à la distribution des écarts entre le T1 et le T7, les résultats démontrent que certains jeunes évoluent très peu, certains ont même régressé, alors que d'autres présentent une amélioration considérable de leur profil de sévérité et de leurs dispositions personnelles. Les jeunes ayant 0 ou moins d'écart entre le T1 et le T7 à l'échelle de sévérité ne sont pas différents des autres au T1, tant selon leur cote de sévérité que selon celle des dispositions personnelles. Tandis que les jeunes ayant 2 ou moins d'écart entre le T1 et le T7 à l'échelle des dispositions personnelles obtiennent un score statistiquement supérieur aux autres au T1 (10 vs 7). Ceci signifie que les jeunes plus défavorisés au plan des dispositions personnelles au début du programme se sont davantage améliorés que ceux qui, au départ, avaient de meilleures dispositions.

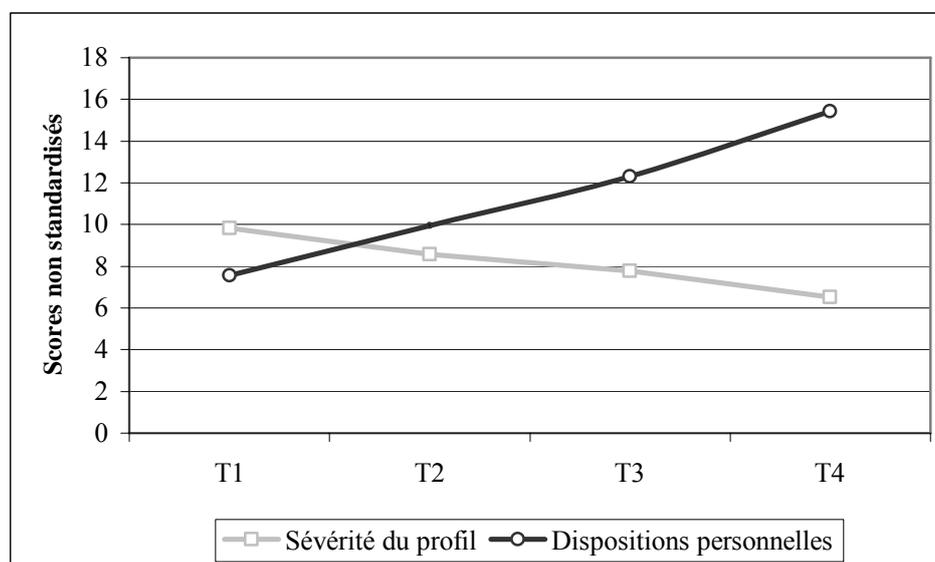
Par ailleurs, les corrélations effectuées entre les scores enregistrés au T1 et les écarts entre le T1 et le T7 démontrent bien cette tendance. Le coefficient de corrélation pour la sévérité du profil est de  $r = ,318$  ( $\rho < ,01$ ) et celui pour les dispositions personnelles est de  $r = -,419$  ( $\rho < ,001$ ).

Ces résultats signifient que plus le profil des jeunes est sombre au T1, plus il s'est bonifié dans le temps. Donc, plus le score de sévérité est élevé et plus le score de dispositions personnelles est faible au début du programme PQJ, plus la différence à la sortie sera importante.

Cette tendance est toutefois plus claire concernant les dispositions personnelles que la sévérité du profil, notamment parce qu'à la base les écarts sont plus importants entre le T1 et le T7; les jeunes s'améliorent davantage en ce qui a trait aux dispositions personnelles qu'à la sévérité du profil. Par contre, il faut garder en tête que l'échelle de dispositions personnelles compte plus d'items, donc le maximum possible est supérieur et les écarts sont ainsi plus marqués. Toutefois, la corrélation entre les écarts enregistrés entre le T1 et le T7 pour les deux échelles est relativement forte ( $r=,439$   $p<,001$ ), ce qui signifie qu'en général, plus l'amélioration est importante sur une échelle, plus elle l'est sur l'autre. Le graphique suivant permet de visualiser l'évolution de la sévérité du profil et des dispositions personnelles pour l'ensemble des jeunes de l'échantillon.

Le graphique permet de voir que la sévérité du profil est en diminution constante au fil des quatre temps, alors que les dispositions personnelles augmentent au cours de la même période. La courbe de la sévérité du profil est cependant moins accentuée; il est possible de discerner une certaine stagnation entre le T5 et le T6 ce qui s'explique par la période très courte entre les deux temps de mesure.

**Graphique 1. Évolution des scores de Sévérité du Profil et de Dispositions Personnelles entre le temps 1 et le temps 4\***



\* Les données pour le score de dispositions personnelles au T2 sont inexistantes. La ligne est établie en fonction de la moyenne estimée par rapport aux résultats des autres temps de mesure.

On peut donc aisément conclure que de manière générale, pour l'ensemble des jeunes de l'échantillon, le profil de la sévérité et des dispositions personnelles est considérablement bonifié au terme du PQJ qu'il ne l'était au début, et ce, à la fois pour la sévérité du profil et les dispositions personnelles.

## 8.2. Analyse des scores à l'ACLSA obtenus par les jeunes

À l'instar du rapport de recherche déposé en septembre 2004, nous utilisons les scores de l'ACLSA. Comme nous le disions, l'ACLSA (Ansell-Casey Life Skills Assessments) est utilisé deux fois par année avec chaque participant et un répondant qui le connaît bien dans sa vie de tous les jours. Cet instrument, qui évalue les habiletés nécessaires à la transition du milieu de placement vers l'autonomie, est un outil américain. Le ACLSA compte six domaines de l'autonomie fonctionnelle : les tâches de la vie quotidienne, le logement et les ressources communautaires, la gestion financière, la capacité de prendre soin de soi, le développement social et les habitudes scolaires et de travail (Ansell, 2001; Nollan et al, 2000). Compléter le ACLSA est l'un des premiers pas d'un processus d'intervention plus global. Une fois le ACLSA complété sur Internet, un rapport individuel est envoyé. Ce dernier fournit un résumé des résultats par domaine et des réponses à chaque énoncé. Les résultats indiquent les forces et les opportunités d'amélioration par rapport aux différents domaines. Après avoir discuté de l'évaluation des résultats, le jeune et l'intervenant PQJ choisissent ensemble des domaines sur lesquels travailler et établissent les objectifs à atteindre. Cette étape s'appuie sur le *Life Skills Guidebook* qui regroupe les compétences à développer, en fonction de chacun des six domaines. Le *Life Skills Guidebook* contient de l'information sur les modalités pour enseigner les habiletés de vie aux jeunes et il comprend une description des sessions d'apprentissage, s'appliquant à chacune des habiletés de vie. Enfin, le *Guidebook* propose des activités à réaliser par le jeune en lien avec chacune des compétences. Ces activités sont utilisées pour mettre en action le jeune soit dans des stratégies individuelles ou de groupe. L'ACJQ a investi dans la traduction du *Life Skills Guidebook* et d'activités proposées dans le cadre de la stratégie globale du *Casey Family Program*.

L'équipe externe d'évaluation a colligé l'ensemble des questionnaires ACLSA complétés par le jeune et par une personne de son entourage, soit un intervenant ou un membre de sa famille, dans le cadre de la démarche clinique présentée plus haut. Plusieurs recherches américaines ont évalué l'autonomie fonctionnelle de jeunes participants à des programmes d'intervention, en se basant principalement sur l'ACLSA (Nollan, et Dows, 2001). Il comprend les dimensions suivantes :

1. les tâches de la vie quotidienne (11 énoncés) ;
2. le logement et les ressources communautaires (10 énoncés) ;
3. la gestion financière (8 énoncés) ;
4. la capacité de prendre soin de soi -soins de la santé- (11 énoncés) ;
5. le développement social (19 énoncés) ;
6. les habitudes scolaires et de travail (19 énoncés).

Les jeunes et leurs intervenants respectifs (ou personne responsable) doivent compléter l'ensemble des 78 énoncés et répondre à l'aide d'un des trois choix suivants : 1-*Ne me ressemble pas*, 2- *Me ressemble moyennement* ou 3- *Me ressemble beaucoup*.

Dans notre étude, les résultats générés par l'ACLSA sont présentés sous la forme de scores totaux obtenus en additionnant le score à chacun des six domaines « d'habiletés », ce qui nous donne une cote d'autonomie générale. À chacun des temps de mesure, deux cotes sont disponibles par jeune, une obtenue par les réponses du jeune lui-même et l'autre par les réponses du répondant extérieur. La cote est alors divisée par le score maximal et multiplié par 100, afin de fournir un résultat standardisé en pourcentage.

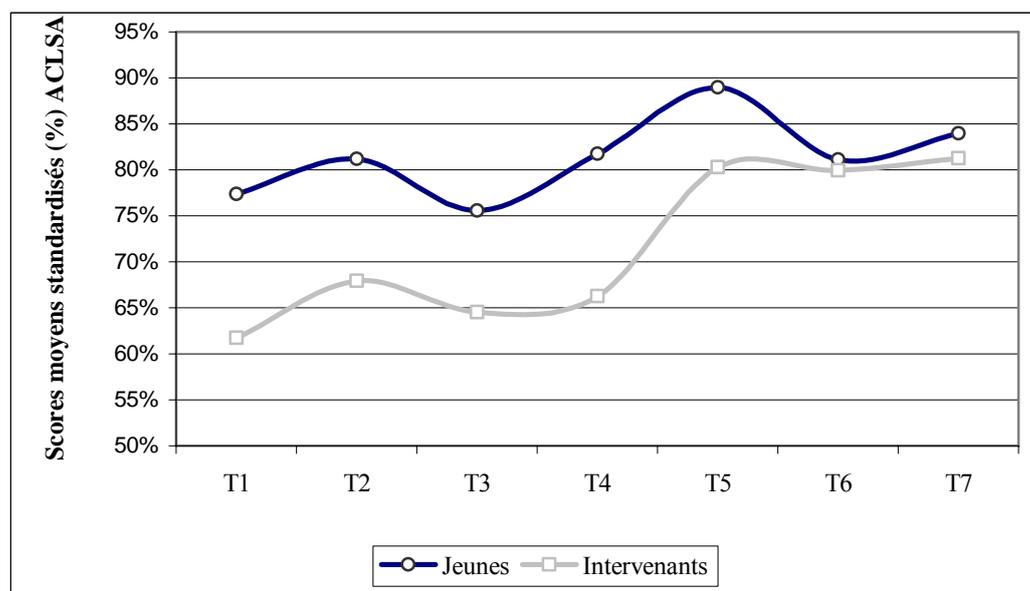
Le premier temps de mesure a été complété entre mars et août 2002, lors de l'arrivée des jeunes dans le PQJ et par la suite, à chaque six mois. Les données analysées comptent donc cinq temps de mesure pour l'ensemble des jeunes, à l'exception de ceux qui ont été admis plus tardivement dans le programme. De plus, pour certains jeunes, certains temps n'ont pas été complétés ou l'on été uniquement par le jeune. Par ailleurs, deux temps de mesure supplémentaires utilisent la version 19 ans et plus du ACLSA qui compte 133 questions pour les six mêmes domaines. Les scores totaux pour ces deux autres temps de mesure sont également divisés par le score maximum et multipliés par 100 pour qu'ils puissent se comparer avec ceux des cinq premiers temps de mesure.

Par considération méthodologique, il est important de garder à l'esprit que le nombre de jeunes concernés change à chaque temps et que les jeunes présents au T3 représentent environ la moitié des jeunes présents aux autres temps.

**Tableau 6. Scores moyens standardisés de l'autonomie des jeunes (%) obtenus à l'ACLSA par les jeunes et les intervenants (T1 à T7)**

	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7
Jeunes (n)	37	19	38	35	21	34	21
Moyenne	77%	81%	76%	82%	89%	81%	84%
Intervenants (n)	33	17	35	23	8	31	11
Moyenne	62%	68%	65%	66%	80%	81%	82%

**Graphique 2. Évolution des scores moyens standardisés de l'autonomie des jeunes (%), obtenus à l'ACLSA par les jeunes et les intervenants, entre le T1 et le T7**



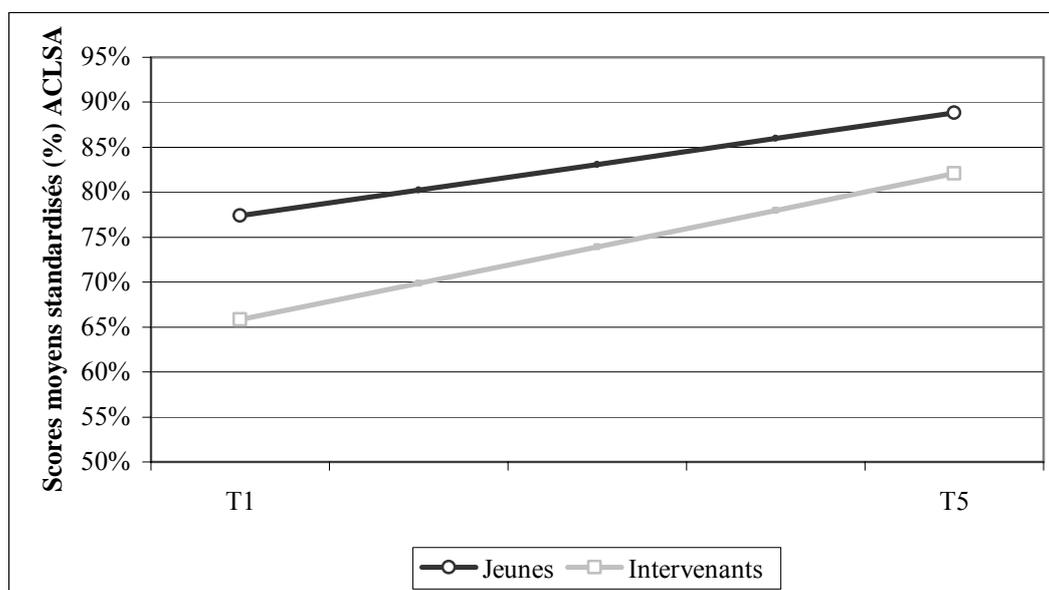
Les courbes du graphique révèlent une évolution continue entre le T1 et le T5, avec toutefois un creux au T3. Tel que mentionné plus haut, les jeunes présents à ce moment ont, à tous les autres temps où ils sont présents, un score total à l'ACLSA inférieur ou égal aux autres. Il est

ainsi possible qu'ils influencent à la baisse la moyenne générale pour le T3, puisqu'ils semblent être les jeunes les moins autonomes de l'échantillon.

Par ailleurs, la différence dans les scores moyens entre les jeunes présents au T3 et les autres n'est pas significative, mais tout de même présente. Si on compare les scores moyens de sévérité et de dispositions personnelles des jeunes présents dans l'ACLSA au T3 aux autres, on constate également que ces jeunes ont un profil plus sévère à tous les temps et un score de dispositions personnelles plus faible, également à tous les temps.

Il n'en demeure pas moins, qu'en général, si l'on fait abstraction au fait que chaque temps de mesure ne concerne pas nécessairement les mêmes jeunes, il y a une augmentation généralisée de l'autonomie entre le T1 et le T5. Le score moyen établi par les jeunes passe de 77% au T1 à 89% au T5, soit une augmentation de 16%. Le score moyen établi par les intervenants passe quant à lui de 62% au T1 à 79% au T5, une augmentation de 27%. Si on considère uniquement les jeunes ayant des scores au T1 et au T5, le pourcentage moyen d'augmentation entre ces deux temps est pour les jeunes de 14% (n=10) et pour les intervenants de 27% (n=4), des augmentations similaires aux précédentes. On peut ainsi supposer que, malgré le fait que plusieurs données soient manquantes, l'amélioration de l'autonomie des jeunes entre le T1 et le T5 semble bien réelle<sup>7</sup>.

**Graphique 3. Évolution des scores moyens standardisés de l'autonomie des jeunes (%), obtenus à l'ACLSA par les jeunes et les intervenants au T1 et au T5**



Le graphique démontre également une baisse perceptible de 9% entre le T5 et le T6 pour les cotes données par les jeunes; pour celles données par les intervenants, la baisse est de l'ordre de 0,4%. Deux explications concourent à expliquer cette situation : premièrement, la mesure. En effet, le questionnaire comporte des questions qui portent sur des dimensions de l'autonomie d'un niveau supérieur. Cette baisse pourrait être justifiée par les exigences

<sup>7</sup> Il faut comprendre que la collecte de données a été réalisée dans le cadre de l'intervention PQJ et au cœur du processus clinique. Dans ce contexte, lorsqu'un jeune n'est pas disponible au moment de la passation du test, du point de vue de la recherche, il s'agit d'une donnée manquante.

supérieures du questionnaire. Deuxièmement, la fin de la prise en charge survient assez souvent lorsque les questionnaires T6 et T7 ont été complétés. La fin de la prise en charge se traduit souvent par une distanciation des jeunes par rapport au PQJ, qui résulte en une diminution du support reçu, et par conséquent, une stagnation de l'évolution.

Il est possible de voir une augmentation entre T6 et T7, ce qui représente une continuité dans l'amélioration de l'autonomie, malgré les exigences supérieures de la version 19 ans et plus du ACLSA. Le pourcentage d'augmentation entre le T6 et le T7 est, pour les jeunes, de 12% (n=12), et de 5% (n=9) pour les intervenants. De plus, les courbes des jeunes et des intervenants se rapprochent sensiblement à cette période, ce qui signifie que les intervenants ont une perception similaire de l'autonomie qu'ont acquise les jeunes.

On peut ainsi conclure, en gardant toujours à l'esprit les limites de la validité de ces données dues aux données manquantes, que de manière générale, l'autonomie de jeunes s'est considérablement améliorée au cours des cinq premiers temps de mesures. De plus, cette amélioration se maintient au T6, ultérieurement à la dispense de services par les centres jeunesse. Qui plus est, elle semble même poursuivre son ascension au T7.

Couplés aux résultats issus des analyses sur le profil de sévérité et de dispositions personnelles, ces résultats montrent clairement qu'il y a une amélioration considérable dans le profil des jeunes au cours de leur passage dans le PQJ. Ces résultats nous conduisent à générer quelques questionnements relatifs à l'efficacité du programme et au processus de maturation des jeunes. Il s'agit d'abord de s'interroger quant au succès qui peut être dû au fait que les jeunes ont pu tout simplement mûrir d'eux-mêmes au cours des trois ans qu'a duré le projet. Le prochain rapport sera donc le moment pendant lequel il sera possible de générer des résultats relatifs à ces questionnements : nous pourrons alors croiser les facteurs de succès du projet avec les résultats obtenus dans le cadre du présent rapport.

## BIBLIOGRAPHIE

- Charbonneau, J. (2003). *Adolescentes et mères. Histoires de maternité précoce et soutien du réseau social*. Saint-Nicolas: PUL.
- Charbonneau, J. (2004). *Contexte sociétal et réversibilité des trajectoires au début de l'âge adulte*. Montréal, Institut national de la recherche scientifique - Urbanisation, Culture et Société: 38.
- CPJ. (2004). *Les jeunes en centres jeunesse prennent la parole !* (Rapport de recherche). Québec: Conseil permanent de la jeunesse.
- Dallaire, N.; Goyette, M.; Panet-Raymond, J. (2003). Les pratiques partenariales dans les Centres jeunesse de Montréal à l'aune des approches milieu. Montréal. Rapport de recherche final. Institut de recherche pour le développement social des jeunes. 257p.
- Franke, S. (2005). *Measurement of Social Capital Reference Document for Public Policy Research, Development, and Evaluation*. PRI Project Social Capital as a Public Policy Tool. Gouvernement du Canada.
- Goyette, M. (1999). *L'analyse de pratiques partenariales dans le domaine de la santé mentale: Réflexions autour de l'équipe-itinérance-outreach du CLSC des Faubourgs*. Unpublished Analyse de pratique pour l'obtention d'une maîtrise, Université de Montréal, Montréal.
- Goyette, M. (2003). *Portrait des interventions visant la préparation à la vie autonome et l'insertion socioprofessionnelle pour les jeunes des centres jeunesse du Québec*. Montréal: Association des centres jeunesse du Québec.
- Goyette, M. (2004). *Examen de doctorat I : Volet rétrospectif - L'analyse des réseaux : un nouveau regard sur l'insertion et l'intervention*. Montréal.
- Goyette, M., Bellot, C., et Panet-Raymond, J. (2004). "L'insertion socioprofessionnelle des jeunes en difficulté: vers de nouvelles interventions?" Pp.191-212, dans: *L'intégration sociale et professionnelle des personnes judiciairisées et marginalisées*, sous la direction de: Poupart, J., Presses de l'Université du Québec.
- Goyette, M., Bellot, C., & Panet-Raymond, J. (2005). *Le programme Solidarité jeunesse : dynamiques partenariales et insertion des jeunes en difficulté* PUQ (sous presse).
- Goyette, M., Morin, A., & Lyrette, É. (2005). La préparation à la vie autonome et l'insertion des jeunes des centres jeunesse. Le Projet Qualification des jeunes. *Revue Prisme*.
- Goyette, M., Panet-Raymond, J., & Dallaire, N. (2004). Algunos retos del Partenariado en Quebec; hacia la cualificación de practicas de intervención social. *Revue Trabajo Social (Universidad nacional de Colombia, 6, 129-144*.
- Granovetter, M. S. (1973). The Strength of Weak ties. *American Journal of Sociology*, 78.

- Granovetter, M. S. (2000). *Le marché autrement. Essais de Mark Granovetter*. Paris: Desclée de Brouwer.
- Groupe de travail sur la politique de placement en milieu familial (rapport Cloutier). (2000). *Familles d'accueil et intervention jeunesse*. Beauport: Centre jeunesse de Québec.
- Lavenu, D. (2001). Activités du temps libre et sociabilité des jeunes à la sortie de l'adolescence. *Loisir et société*, 24(2), 403-430.
- Lemieux, N., & Lanctôt, P. (1995). *Commencer sa vie adulte à l'aide sociale*. Québec: Ministère de la Sécurité du revenu.
- Lévesque, M. (2000). *Le capital social comme forme sociale de capital: reconstruction d'un quasi-concept et application à l'analyse de la sortie de l'aide-sociale*. Montréal: Université de Montréal. Thèse présentée à la faculté des études supérieures en vue de l'obtention du grade de Philosophie Docteur en sociologie.
- Lin, N. (1995). Les ressources sociales : une théorie du capital social. *Revue Française de Sociologie*(36), 685-701.
- Maluccio, A. N., Krieger, R., & Pine, B. A. (1990). Adolescents and Their Preparation for Life After Family Care: An Overview. In A. N. Maluccio, R. Krieger & B. A. Pine (Eds.), *Preparing Adolescents for Life after Foster Care. The Central Role of Foster Parents*. (ed., pp. 5-17). Washington, DC: Child Welfare League of America, Inc. Include bibliographical references.
- Maunaye, E. & Molgat, M. (2003). *Les jeunes adultes et leurs parents. Autonomie, liens familiaux et modes de vie*. E. Maunaye et M. Molgat. Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval et l'IQRC.
- Panet-Raymond, J., Bellot, C., & Goyette, M. (2003). *Le développement de pratiques partenariales favorisant l'insertion socioprofessionnelle des jeunes: l'évaluation du Projet Solidarité Jeunesse*. Montréal: Rapport présenté au Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et au Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture.
- Québec. (2001). *Contrer les difficultés et la détresse des jeunes et des familles. Vers un plan d'action intégré du réseau de la santé et des services sociaux. Document 2*. Montréal: Québec, MSSS.
- René, J. F., Goyette, M., Bellot, C., Dallaire, N., & Panet-Raymond, J. (2001). L'insertion socioprofessionnelle des jeunes: le prisme du partenariat comme catalyseur de la responsabilité. *Lien social et Politiques-RIAC*(46), 125-140.
- Rousseau, C. (2003a). *Sondage sur la mesure des effets liés à l'insertion professionnelle du professionnelle du Programme Solidarité jeunesse. Rapport d'évaluation*. Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille.